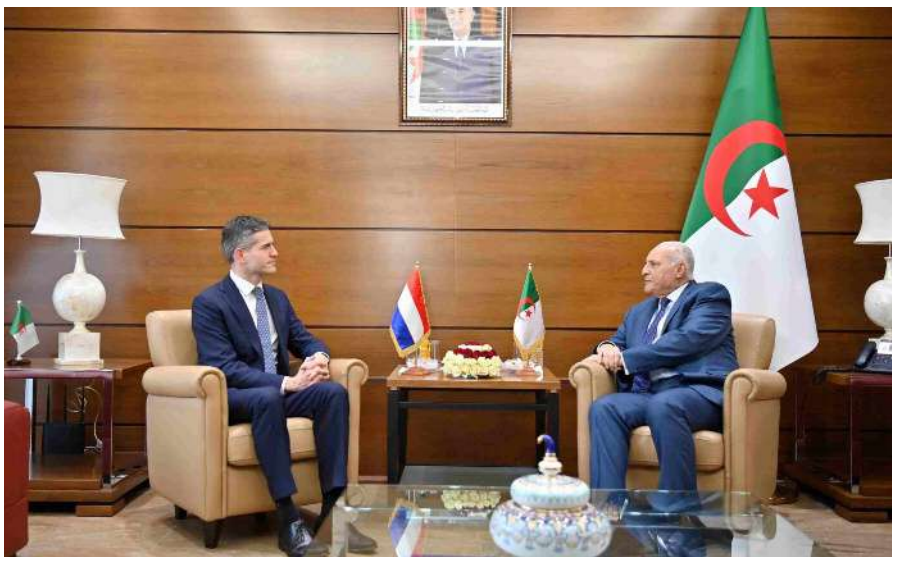
Relance du partenariat algéro-hollondais

Cinq secteurs stratégiques retenus

PAGE 4



Alger et La Haye misent sur une coopération économique renforcée, notamment dans l'énergie, les ressources hydriques, les énergies renouvelables, l'agriculture et l'agroalimentaire.

Envoi de 650 000 litres de carburant

L'Algérie au secours du Niger

PAGE 4



QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

POLIQUE ET MÉMOIRE

Saïd Sadi, les rendez-vous manqués de l'Algérie avec la démocratie

PAGES 5-6



Campagne électorale pour les élections locales

L'Anie rappelle les règles

PAGE 2



SONATRACH

LE BÉNÉFICE NET RECULE

PAGE 7

Équipe nationale

Belghali blessé, Hemdani retient son souffle

PAGE 13



PROJET DE LOI DE FINANCES 2027

Les réserves des députés

PAGE 3



Plusieurs dispositions à caractère économique, fiscal et social sont proposées dans le cadre du projet de loi, avec pour principaux objectifs de faciliter l'investissement, moderniser les procédures de paiement et préserver le pouvoir d'achat.

- Points titres : Finances publiques : **Cap sur l'investissement et la croissance**
- Pouvoir d'achat, investissement : **Les élus haussent le ton**

Parlement marocain

L'APS fustige une mise en scène démocratique

PAGE 16

CAMPAGNE ÉLECTORALE POUR LES ÉLECTIONS LOCALES

L'Anie rappelle les règles

L'Autorité entend garantir le respect du cadre légal et le respect de l'éthique de la campagne.

Trois jours avant le coup d'envoi de la campagne électorale pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et des Assemblées populaires de wilaya (APW), l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a tenu à rappeler les règles et réglementations régissant la campagne électorale. Dans un communiqué publié hier, l'Autorité a souligné qu'en prévision du lancement de la campagne électorale pour ces élections locales, «l'Autorité nationale indépendante des élections rappelle à tous les candidats des partis politiques et des listes indépendantes, ainsi qu'aux différents acteurs et parties prenantes du processus électoral, le cadre juridique et réglementaire qui régit le déroulement de la campagne électorale et la nécessité de respecter scrupuleusement les dispositions et règlements établis par la loi».

Précisant que la campagne électorale débutera le jeudi 5 novembre 2026 et se terminera le mardi 24 novembre 2026, conformément aux dispositions de l'article 73 de la loi organique relative au système électoral, l'Anie a rappelé «l'interdiction de toute forme de campagne électorale en dehors de la période légale spécifiée pour ladite campagne, quels que soient les moyens utilisés». L'Autorité indépendante a insisté sur la nécessité de respecter les dispositions légales relatives à l'éthique de la campagne électorale et à la conduite des candidats. Il est ainsi nécessaire, indique l'Anie, de «s'abstenir de tout discours de haine ou de toute forme de discrimination». L'utilisation de langues étrangères dans la campagne électorale est, par ailleurs, interdite, a ajouté l'Autorité.

LOGISTIQUE ENCADRÉE

Les candidats des partis politiques et des listes indépendantes devront également «s'abstenir d'utiliser les biens ou les moyens appartenant à une personne morale de droit privé ou public, à une institution ou à un organisme public à des fins de campagne électorale, sauf si les dispositions législatives le prévoient expressément». Il est, par ailleurs, interdit «l'utilisation des lieux de culte, des institutions et administrations publiques, et des établissements d'enseignement et de formation, quel que soit leur type ou leur affiliation, à des fins de campagne électorale, de quelque manière que ce soit». L'Autorité met également en garde contre «l'utilisation abusive des symboles de l'Etat», ainsi que «le fait pour les candidats de s'abstenir de tout mouvement, position, action ou comportement violent, illégal, insultant, scandaleux, illicite ou immoral».

ÉQUITÉ MÉDIATIQUE

S'agissant de la couverture médiatique et de la publicité électorale, ainsi qu'à l'utilisation des biens et espaces publics, le communiqué de l'Anie a précisé que «les organes de presse audiovisuels autorisés à couvrir la campagne électorale doivent assurer une répartition équitable des créneaux horaires alloués aux candidats, l'Autorité indépendante, en coordination avec l'Autorité de régulation audiovisuelle, veillant au respect de ces dispositions». Dans le même contexte, il est nécessaire de «respecter les dispositions légales relatives à l'organisation des rassemblements et réunions publics», tout en «s'abstenant d'utiliser toute méthode publicitaire commerciale à des fins de propagande électorale pendant toute la durée de la campagne électorale». L'Autorité a insisté sur «le respect des espaces publics alloués à l'affichage des candidatures dans les districts électoraux, dont les espaces sont répartis équitablement, et l'utilisation de toute autre forme de publicité en dehors des espaces alloués à cette fin est interdite». Enfin, l'Anie a rappelé la nécessité de «respecter les délais légaux pour empêcher la publication et la diffusion de sondages d'opinion et d'enquêtes sur les intentions des électeurs, 72 heures avant la date du vote».

PLUS DE 162 000 CANDIDATS EN LICE

À travers ce rappel, des règles régissant la campagne électorale, l'Anie entend assurer les conditions organisationnelles nécessaires au bon déroulement de cette échéance. De leur côté, les représentants des partis politiques et des listes indépendantes en lice ont signé la charte d'éthique des pratiques électorales, consacrant leur engagement à respecter les règles encadrant la compétition électorale. Le scrutin du 28 novembre intervient dans un contexte marqué par une évolution du nombre de candidatures par rapport aux élections locales de 2021. Cette échéance électorale mobilise un total de 6 065 listes pour les deux types d'assemblées locales, regroupant 162 864 candidats, selon le bilan des dossiers de candidature communiqué précédemment par l'Anie.

S. Smati

CÉRÉMONIE AU CERCLE NATIONAL DE L'ARMÉE

Tebboune rend hommage aux cadres de l'ANP

Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, au Cercle national de l'armée à Béni Messous (Alger), une cérémonie en l'honneur de hauts cadres de l'Armée nationale populaire (ANP) en activité et à la retraite, à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «A l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, dans la soirée du dimanche 1er novembre 2026, au Cercle national de l'armée de Béni Messous, une cérémonie en l'honneur de hauts cadres de l'Armée nationale populaire en activité et à la retraite, en présence de hauts responsables de l'Etat», précise le communiqué. Le président de la République a été accueilli, à l'entrée du Cercle national de l'armée, par le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. Ont pris part à cette cérémonie, qui s'inscrit dans le cadre «des grandes traditions de l'Armée nationale populaire visant à valoriser les étapes phares de notre glorieuse histoire et à rendre hommage à nos vaillants chouhada», le président du Conseil de la nation, la présidente de l'Assemblée populaire nationale, le Premier ministre, la présidente de la Cour constitutionnelle, les membres du gouvernement, ainsi que le général de corps d'armée, commandant des forces terrestres, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de forces, les commandants de la Gendarmerie nationale et de la Garde républicaine, le directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, le commandant de la 1re Région militaire, les chefs de département, les directeurs et chefs de services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire, aux côtés de hauts cadres de l'Etat, des personnalités nationales et des moudjahidine. A l'entame, l'assistance a écouté l'hymne national interprété par une troupe musicale de la Garde républicaine. Ensuite, l'assistance a suivi un film documentaire intitulé : «Le 1er Novembre symbole de l'unité et doctrine de fidélité», produit par la Direction de l'information et de la communication de l'état-major de l'Armée nationale populaire, «mettant en lumière l'épopée du déclenchement de notre glorieuse Révolution de libération, à laquelle le peuple algérien a directement adhéré». Le film retrace également «le parcours d'édification et de construction du pays, et illustre les marques de solidarité entre les enfants d'un même peuple, qui ont démontré que leur unité constitue leur rempart infranchissable». La cérémonie a été clôturée par un spectacle de feux d'artifice, sous le rythme de la musique traditionnelle nationale, conclut le communiqué du MDN.

SOULIGNANT LE DYNAMISME DES RELATIONS ALGÉRO- BIÉLORUSSES

Loukachenko réitère son invitation à Tebboune

Le président biélorusse, Alexandre Loukachenko, a renouvelé son invitation à son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, à effectuer une visite en Biélorussie afin de consolider les relations bilatérales et de donner un nouvel élan au partenariat entre les deux pays. Cette invitation figure dans le message de félicitations adressé par le chef de l'État biélorusse au président de la République à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. Alexandre Loukachenko a exprimé sa satisfaction quant à la dynamique des relations algéro-biélorusses, estimant que leur potentiel reste important et continuera d'être exploité dans l'intérêt des deux peuples. Il s'est dit convaincu que les deux pays pourront approfondir leur coopération, aussi bien au niveau bilatéral que sur la scène internationale. Le président biélorusse a également souligné la convergence de vues entre Alger et Minsk sur la nécessité de promouvoir un ordre mondial multipolaire plus juste, de renforcer les relations fondées sur l'égalité entre les États et d'accroître le rôle des pays du Sud global. En renouvelant son invitation à Abdelmadjid Tebboune, à la date qui lui conviendra, Alexandre Loukachenko a exprimé sa volonté de poursuivre le dialogue dans un climat de confiance et de renforcer davantage le partenariat entre les deux pays. Il a enfin souhaité santé et bonheur au président Tebboune, ainsi que paix et prospérité au peuple algérien. Soulignons enfin que le présidente Tebboune a reçu plusieurs autres messages de félicitations dont celui du président russe. Dans son message, Vladimir Poutine a souligné que «les relations russo-algériennes reposent sur de solides traditions d'amitié et de respect mutuel». Il s'est dit convaincu que le renforcement du partenariat stratégique approfondi entre les deux pays permettra de répondre pleinement aux intérêts de leurs peuples respectifs et contribuera à consolider la sécurité et la stabilité en Afrique et au Moyen-Orient.

R. N.

PROJET DE LOI DE FINANCES

Les réserves des députés

Plusieurs dispositions à caractère économique, fiscal et social sont proposées dans le cadre du projet de loi, avec pour principaux objectifs de faciliter l'investissement, moderniser les procédures de paiement et préserver le pouvoir d'achat.

La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a formulé une série de propositions dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) 2027.

Celles-ci portent notamment sur les exonérations douanières au profit des Algériens de retour définitif au pays, la numérisation du paiement du droit de sortie par voie terrestre et l'encadrement de la révision des prix des carburants.

La commission préconise également des mesures visant à diversifier l'économie nationale, à améliorer les recettes publiques et à préserver le pouvoir d'achat.

Dans son rapport préliminaire, présenté par le rapporteur de la commission, El Djemai Bouchicha, les députés ont mis l'accent sur la nécessité de réduire la dépendance aux hydrocarbures, de renforcer les recettes hors fiscalité pétrolière et d'améliorer le recouvrement de l'impôt.

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, ainsi que la rationalisation des dépenses publiques, figurent également parmi les recommandations.

Sur le plan législatif, plusieurs amendements concernent la fiscalité, la régulation du marché du tabac, la gestion des biens de l'État et le foncier économique.

La commission propose notamment de relever de 20 à 50 millions de dinars le capital social minimum exigé des sociétés de distribution de produits tabagiques et d'introduire le paiement électronique dans les procédures de recouvrement fiscal.



DES AVANTAGES POUR LES ALGÉRIENS DE RETOUR AU PAYS

Parmi les nouvelles mesures proposées figure l'octroi d'exonérations douanières et fiscales aux Algériens établis à l'étranger qui souhaitent rentrer définitivement au pays. Prévu par un nouvel article 169 bis, le dispositif leur permettrait d'importer leurs équipements professionnels et économiques en franchise de droits et taxes douaniers, y compris la contribution de solidarité et la taxe additionnelle provisoire de sauvegarde. Pour en bénéficier, les intéressés devront justifier d'une résidence à l'étranger d'au moins trois ans et de l'exercice effectif d'une activité économique ou professionnelle pendant au moins deux ans. Ils devront également enregistrer leur activité en Algérie avant le dédouanement des équipements.

En contrepartie, ces derniers ne pourront être cédés pendant cinq ans, sauf remboursement de l'avantage fiscal accordé. La mesure vise à encourager le retour des compétences nationales, l'investissement et la création d'emplois.

LE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE DU DROIT DE SORTIE ENVISAGÉ

La commission propose également de diversifier les moyens de paiement du droit de sortie du territoire par voie terrestre, dont le montant peut atteindre 25.000 DA. L'amendement à l'article 145 du PLF 2027 prévoit d'autoriser le règlement électronique, en plus du paiement auprès des recettes des impôts, des postes ou des établissements bancaires.

Cette disposition vise à faciliter les démarches des voyageurs, à moderniser le recouvrement de cette taxe et à réduire la pression sur les bureaux de perception. Le paiement devra, toutefois, être effectué avant chaque sortie du territoire national.

LES PRIX DES CARBURANTS SOUS CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

Autre proposition notable, la soumission de toute révision des prix des carburants à l'approbation préalable du Parlement dans le cadre de la loi de finances. À travers un amendement à l'article 218, la commission entend renforcer le contrôle parlementaire sur l'évolution des tarifs et préserver le pouvoir d'achat.

La nouvelle disposition stipule que les prix des carburants ne pourront être révisés par les autorités concernées qu'après approbation du Parlement dans le cadre du projet de loi de finances.

I.Khermane

FINANCES PUBLIQUES

Cap sur l'investissement et la croissance

Le gouvernement entend accélérer la diversification de l'économie nationale en misant sur l'investissement productif, la mobilisation des ressources fiscales et la modernisation de l'administration. Présenté hier devant l'Assemblée populaire nationale (APN) par le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebou, le projet de loi de finances (PLF) 2027 prévoit une croissance économique de 4,2% et des recettes budgétaires dépassant 9 251 milliards de dinars. Parmi les principales mesures annoncées figure le renforcement du dispositif institutionnel chargé de promouvoir l'investissement. Le projet prévoit, à ce titre, de consolider le rôle de trois structures : l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, le Conseil national de l'investissement et le guichet unique de l'investissement. L'objectif est de faciliter les démarches des opérateurs économiques, d'améliorer leur accompagnement et de rendre le climat des affaires plus attractif. La modernisation de l'administration fiscale constitue un autre axe du texte. Le gouvernement prévoit de généraliser l'obligation de déclaration et de paiement à distance pour les contribuables soumis à l'impôt forfaitaire unique (IFU). En parallèle, plusieurs mesures fiscales destinées à soutenir le pouvoir d'achat sont reconduites. L'exonération de la TVA sur l'importation et la vente de légumes secs, ainsi que sur la commercialisation des fruits et légumes frais, des œufs, du poulet de chair et de la dinde produits localement, est ainsi prolongée jusqu'au 31 décembre 2029.

Sur le plan budgétaire, les dépenses prévues pour 2027 sont estimées à 17 251,6 milliards de dinars en autorisations d'engagement et à 17 882,6 milliards de dinars en crédits de paiement. Les transferts, qui couvrent notamment les mécanismes de soutien aux produits de large consommation, devraient mobiliser respectivement 4 356,64 milliards et 4 415,35 milliards de dinars.

UNE CONJONCTURE FAVORABLE HORS HYDROCARBURES

Présentant les perspectives économiques pour l'exercice 2026, le ministre a annoncé une croissance attendue de 4,3%. Cette progression devrait être principalement portée par les activités hors hydrocarbures, dont la croissance est estimée à 4,8%, tandis que le secteur des hydrocarbures devrait enregistrer une hausse de 1%. Le produit intérieur brut (PIB) devrait, pour sa part, dépasser 48 723 milliards de dinars en valeur nominale. Les recettes budgétaires sont attendues à plus de 8 611 milliards de dinars, contre des dépenses dépassant 17 636 milliards de dinars, lesquelles devraient rester dans les limites des crédits ouverts par la loi de finances 2026. Autre évolution notable, la fiscalité pétrolière recouvrée devrait atteindre 4 157,2 milliards de dinars, sous l'effet notamment de la progression prévisionnelle des exportations d'hydrocarbures. L'excédent dégagé devrait permettre de renforcer le Fonds de régulation des recettes (FRR), avec un apport estimé à près de 1 459 milliards de dinars.

À travers ces orientations, le gouvernement cherche à consolider les équilibres financiers, tout en soutenant l'activité économique et la consommation. Un exercice qui intervient dans un environnement international marqué par les tensions géopolitiques, les pressions inflationnistes et l'instabilité des marchés énergétiques, autant de facteurs qui continuent de peser sur les perspectives économiques.

I.K.

POUVOIR D'ACHAT, INVESTISSEMENT

Les élus haussent le ton

Les débats sur le projet de loi de finances (PLF) 2027 à l'Assemblée populaire nationale (APN) ont été marqués par des appels à la préservation du pouvoir d'achat, au soutien de l'investissement productif et à une meilleure maîtrise des dépenses publiques. Le président du groupe parlementaire du Mouvement El Bina, Tarek Bechata, a salué les mesures de soutien social et le maintien des exonérations fiscales, tout en appelant à éviter toute nouvelle pression fiscale sur les citoyens. Il a également mis en avant les dispositifs destinés à faciliter l'investissement, notamment celui de la diaspora algérienne. Pour sa part, Ammar Zoubir Saïdi a plaidé pour une rationalisation des dépenses publiques, un meilleur ciblage des aides sociales et des mesures permettant de stabiliser les prix. Il a également appelé à faciliter l'accès des PME et des start-up au financement, tout en soulignant les besoins en logement et en infrastructures dans plusieurs quartiers de la capitale. De son côté, Yacoub Ben Aïssa a insisté sur la maîtrise du déficit budgétaire et l'efficacité des dépenses, tout en saluant les crédits consacrés à l'investissement, aux produits de première nécessité et aux augmentations salariales, ainsi que l'ouverture de plus de 82 000 postes budgétaires. Il a enfin appelé à renforcer les investissements dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, notamment dans les infrastructures sanitaires, les zones d'activités et les équipements publics.

I.K.

RELANCE DU PARTENARIAT ALGÉRO-HOLLANDAIS

Cinq secteurs stratégiques retenus

Alger et La Haye misent sur une coopération économique renforcée, notamment dans l'énergie, les ressources hydriques, les énergies renouvelables, l'agriculture et l'agroalimentaire.

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et son homologue néerlandais, Tom Berendsen, ont convenu de prendre des mesures concrètes pour insuffler une nouvelle dynamique aux relations entre les deux pays.

Les deux parties ont notamment souligné la nécessité de réactiver les mécanismes de coopération économique, technologique et politique, afin de consolider le partenariat algéro-néerlandais et d'ouvrir de nouvelles perspectives dans plusieurs secteurs prioritaires.

Cette volonté a été réaffirmée, hier, à l'occasion de la visite de travail de deux jours en Algérie du ministre néerlandais des Affaires étrangères, Tom Berendsen, qui a été reçu par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la poursuite du dialogue politique entre les deux pays et traduit leur volonté commune de consolider la dynamique positive que connaissent leurs relations bilatérales.

Les deux ministres ont eu un entretien en tête-à-tête, suivi d'une séance de travail élargie en présence des membres des délégations des deux pays. Les discussions ont porté sur l'état des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et les Pays-Bas, qui remontent à plus de quatre siècles, ainsi que sur les moyens de les développer davantage, conformément aux aspirations



des deux parties.

RÉACTIVER LES MÉCANISMES DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Dans cette perspective, les deux responsables ont insisté sur l'importance de prendre des mesures concrètes pour donner un nouvel élan à la coopération, notamment à travers la réactivation des mécanismes existants, en particulier la commission mixte de coopération économique et technologique et le mécanisme de consultations politiques.

Ils ont également examiné les moyens d'actualiser et de renforcer le cadre juridique régissant les relations entre les deux pays, tout en encourageant les échanges entre les milieux d'affaires algérien et néerlandais.

L'objectif est d'élargir le partenariat économique, de multiplier les opportunités d'investissement et de renforcer les échanges entre les entreprises des deux pays.

Les entretiens ont également porté sur les perspectives de développement de la coopération dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'énergie, les énergies renouvelables, les ressources en eau, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire.

Ces domaines offrent des possibilités importantes pour développer les partenariats et favoriser le partage d'expertises au bénéfice des deux pays.

MIGRATION, AFFAIRES CONSULAIRES ET QUESTIONS INTERNATIONALES

Outre les dossiers économiques, les deux ministres des Affaires étrangères ont échangé leurs points de vue sur les moyens d'approfondir le dialogue et de renforcer la coordination dans les domaines de la migration et des affaires consulaires, dans le cadre de la poursuite des consultations sur les questions d'intérêt commun.

La rencontre a également été l'occasion d'échanger sur les principales questions régionales et internationales d'actualité, traduisant la volonté des deux pays de maintenir le dialogue politique et de développer leur coordination bilatérale.

Ces entretiens s'inscrivent dans le cadre des efforts conjoints visant à insuffler une nouvelle dynamique aux relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et les Pays-Bas, vieilles de plus de quatre siècles, à travers la réactivation des mécanismes de coopération, le renforcement du cadre juridique et l'élargissement du partenariat économique dans les secteurs prioritaires.

Synthèse Smail R.

ENVOI DE 650 000 LITRES DE CARBURANT

L'Algérie au secours du Niger

Un premier convoi de 53 camions-citernes, transportant 1,65 million de litres de carburant depuis la raffinerie d'Adrar, est arrivé à Agadez, dans le nord du Niger, sous escorte des forces de sécurité des deux pays. Cette opération, qui intervient dans un contexte de pénurie persistante de carburant au Niger, illustre le renforcement du partenariat entre Alger et Niamey, notamment sur les plans énergétique et sécuritaire.

Après un parcours de près de 2 000 km, le convoi a atteint Agadez dans la soirée du 31 octobre, en empruntant le corridor transsaharien via Assamaka et Arlit. La cargaison a été réceptionnée par les autorités nigériennes sur le site de la Société nigérienne de pétrole (Sonidep), en présence du ministre du Pétrole, Hamadou Tinni, de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, Saâdi Ahmed, du gouverneur de la région et de la directrice générale de la société.

Selon le ministre nigérien, cette livraison constitue un premier lot du stock de carburant acquis par l'État au profit de la Sonidep dans le cadre du partenariat avec l'Algérie. Les responsables présents ont suivi les opérations de déchargement et salué la mobilisation des chauffeurs algériens.À cette occasion, Hamadou Tinni a exprimé sa reconnaissance au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à son gouvernement ainsi qu'au ministre d'État chargé des Hydrocarbures pour les facilités accordées à cette opération et les dispositions prises pour assurer son acheminement dans les meilleures conditions.

UN APPUI FACE À LA CRISE DES CARBURANTS

Cette livraison intervient alors que le Niger fait face depuis plusieurs mois à des tensions sur l'approvisionnement en essence et en gasoil. La situation affecte particulièrement les régions d'Agadez, de Maradi et de Zinder, mais touche également la capitale Niamey, où les pénuries ont perturbé le quotidien des habitants.

Le gouverneur d'Agadez a souligné l'importance de cet apport pour les populations et les activités économiques de la région, tout en plaidant pour la régularité des approvisionnements en hydrocarbures. Les autorités nigériennes attribuent ces difficultés à plusieurs facteurs, notamment les perturbations des chaînes logistiques internationales, les conflits et les fluctuations des prix de l'énergie.

ARLIT, UN ENJEU ÉNERGÉTIQUE ET SÉCURITAIRE

Parallèlement à cette opération, un premier déploiement d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le nord du Niger, notamment dans la région d'Arlit, a été signalé. Cette présence s'inscrit dans le contexte du renforcement de la coopération militaire entre les deux pays, après l'autorisation parlementaire algérienne relative au déploiement de troupes au Niger.

Ville minière historiquement connue pour ses gisements d'uranium, Arlit occupe également une position stratégique dans les projets énergétiques algériens au Niger. La région abrite notamment le bloc pétrolier de Kafra, où Sonatrach, à travers sa filiale Sipex, mène des activités d'exploration.Elle constitue aussi un point de jonction important pour les infrastructures de télécommunications transsahariennes reliant le sud de l'Algérie au nord du Niger. Cette connectivité participe à la stratégie d'intégration économique et numérique entre les deux pays.

Au-delà d'Arlit, la zone de Madama, située à proximité de la frontière libyenne, présente un intérêt particulier pour la sécurisation des frontières et des installations stratégiques. La protection des intérêts énergétiques algériens, notamment dans le bloc de Kafra, ainsi que des projets régionaux comme le gazoduc transsaharien reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger, figure parmi les enjeux de cette coopération.

UN PARTENARIAT À DIMENSION RÉGIONALE

Dans une région sahélo-saharienne confrontée à l'insécurité et aux recompositions géopolitiques, le rapprochement entre Alger et Niamey prend une dimension particulière. Le Niger cherche à consolider ses capacités de sécurisation du territoire et de protection de ses infrastructures, tandis que l'Algérie entend préserver la stabilité de son voisinage méridional et accompagner les projets économiques structurants dans la région. L'arrivée du convoi de carburant, sous escorte militaire, constitue ainsi un signal concret du renforcement de cette coopération. Au-delà de la réponse immédiate aux difficultés d'approvisionnement du Niger, cette opération met en évidence l'imbrication croissante des enjeux énergétiques, économiques et sécuritaires dans les relations entre les deux pays.

H. Adryen

CRESUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

POLIQUE ET MÉMOIRE

Saïd Sadi, les rendez-vous manqués de l'Algérie avec la démocratie

De Liamine Zeroual à Abdelaziz Bouteflika, du Printemps noir au Hirak, l'ancien président du RCD revisite près de trois décennies de vie politique algérienne. À travers les deux derniers tomes de ses mémoires, il interroge les mécanismes qui ont empêché l'émergence d'une véritable alternance. Entre témoignages, révélations et autocritique, il développe une lecture sans concession des contradictions du pouvoir et des insuffisances de l'opposition.

Par S. MÉHALLA



Il y a, dans le long entretien accordé sur YouTube par Saïd Sadi, à l'occasion de la présentation des quatrième et cinquième tomes de ses mémoires, une interrogation qui traverse presque toutes ses réflexions. Pourquoi l'Algérie, après avoir traversé tant de crises et connu autant de mobilisations populaires, n'a-t-elle pas réussi à transformer ces épreuves en véritables avancées démocratiques ?

L'ancien président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ne prétend pas détenir une réponse définitive. Il livre une lecture nourrie de son expérience, de ses rencontres avec les principaux dirigeants du pays et des combats auxquels il a personnellement participé.

Son témoignage est celui d'un acteur politique engagé, avec ses convictions, ses désaccords et ses propres responsabilités. Mais son intérêt réside dans la tentative de relier des événements souvent considérés séparément, depuis les fractures de l'après-indépendance jusqu'aux espoirs suscités par le Hirak de 2019. Au fil de son récit se dessine une conviction. Les crises successives de l'Algérie ne seraient pas seulement le produit des erreurs individuelles de ses dirigeants, mais l'expression d'un système qui a constamment différé sa propre transformation.

UNE GÉNÉRATION PRIVÉE DE SON HISTOIRE

Pour le Dr Sadi, les difficultés politiques de l'Algérie indépendante trouvent une partie de leurs origines dans la manière dont s'est construite la mémoire nationale. Il appartient, rappelle-t-il, à une génération qui a vécu la guerre de libération durant son adolescence avant d'assister aux affrontements internes du mouvement national et à l'installation d'un récit historique officiel.

«Nous nous sommes retrouvés orphelins de notre histoire», confie-t-il.

L'absence d'informations accessibles ne constituait, selon lui, qu'une partie du problème. Le plus grave résidait dans la diffusion de versions qui contredisaient parfois les événements réellement survenus.

«Dans ce vide prolifféraient des versions qui étaient l'exact contraire de ce qui était la vérité historique.»

Cette situation aurait durablement marqué sa génération, privée des références nécessaires pour comprendre les contradictions de son pays et construire une réflexion politique autonome. Sadi en tire une conclusion particulièrement forte, considérant *«la falsification de l'histoire»* comme *«la cause originelle de l'impasse algérienne».*

C'est cette conviction qui l'aurait conduit à prendre très tôt des notes sur les événements et les personnalités rencontrées.

Il précise, toutefois, que ses mémoires ne prétendent pas se substituer au travail des historiens. *«Quand vous racontez des mémoires, vous ne faites pas œuvre d'historien. Vous rapportez les matériaux qui pourraient éventuellement servir aux historiens.»* Cette précaution est essentielle. Son récit constitue un témoignage politique, appelé à être confronté à d'autres sources et à d'autres interprétations.

ZEROUAL ET LES LIMITES D'UN POUVOIR FRAGMENTÉ

L'épisode Liamine Zeroual occupe une place importante dans cette lecture des contradictions du système. Saïd Sadi décrit un Président avec lequel il entretenait des relations cordiales, mais il affirme n'avoir jamais complètement pénétré la réflexion politique du Président algérien de l'époque. Il conserve de lui l'image d'un homme simple, disponible, attaché à l'honneur militaire et sincèrement désireux de mettre fin à la guerre civile.

«Je pense qu'il voulait sincèrement sortir de la guerre civile», affirme-t-il, en prenant soin de préciser qu'il s'agit d'une interprétation personnelle.

Selon son témoignage, Zeroual refusait que les sacrifices des militaires engagés dans la lutte contre le terrorisme soient effacés par des compromis politiques. Il lui attribue cette déclaration.

«Je n'accepterai jamais que les assassins des soldats qui ont défendu la patrie soient graciés pour quelque raison que ce soit.»

Mais le chef de l'État aurait été confronté à des initiatives parallèles et à des rapports de force qui limitaient sa maîtrise du processus de sortie de crise. Saïd Sadi décrit alors un système composé de plusieurs centres de décision capables de s'opposer entre eux tout en préservant les équilibres fondamentaux du régime.

La démission de Zeroual, annoncée en septembre 1998, lui apparaît rétrospectivement comme la démonstration des limites de ce mode de gouvernement. Les militaires avaient porté l'un des leurs à la présidence, mais cette solution n'avait pas permis de résoudre les contradictions politiques du pays. Il fallait, estime-t-il, tirer les conséquences de cet échec et envisager une autre organisation du pouvoir.

Or, à l'approche de la présidentielle de 1999, il constate que de nombreux acteurs cherchaient surtout à agréger des soutiens autour de leur candidature et à obtenir l'assurance d'un appui de l'armée.

«En fait, c'était une fausse réponse à une véritable crise.»

Une formule qui résume l'un des reproches récurrents de Saïd Sadi à la classe politique algérienne, celui d'avoir trop souvent tenté de changer les hommes sans transformer les mécanismes du pouvoir.

BOUTEFLIKA, L'HABILETÉ POLITIQUE SANS LA RÉFORME

Son jugement sur Abdelaziz Bouteflika est sensiblement plus sévère.

Saïd Sadi reconnaît à l'ancien Président une grande intelligence tactique, une capacité à séduire ses interlocuteurs et une remarquable maîtrise des rapports de force. Mais il considère que ces qualités ont principalement servi la consolidation de son autorité personnelle. Il le décrit comme un *«redoutable tacticien»*, tout en lui reprochant de ne pas avoir porté une véritable stratégie de transformation du système.

Cette appréciation éclaire rétrospectivement la participation du RCD au gouvernement. L'ancien dirigeant explique que cette décision n'était pas censée constituer un ralliement personnel à Bouteflika. Elle répondait à la volonté de confronter les propositions de son parti à l'exercice concret des responsabilités.

Après des années de contestation, il fallait, selon lui, franchir une nouvelle étape.

«Il y avait un moment où il fallait mettre les mains dans le cambouis.» Mais cette participation devait reposer sur des engagements publics portant sur trois réformes jugées essentielles, celles de l'État, de la justice et de l'école. L'objectif affiché était d'engager une transformation institutionnelle, et non de participer à une simple redistribution des responsabilités gouvernementales. Avec le recul, Saïd Sadi estime que Bouteflika n'avait pas la volonté nécessaire pour conduire ces réformes jusqu'à leur terme.

Il lui reproche d'avoir entretenu des équilibres entre des forces contradictoires, accordant des assurances à des interlocuteurs défendant parfois des orientations opposées. Cette manière de gouverner aurait permis de préserver les rapports de force existants, mais au prix de l'immobilisme institutionnel.

LE PRINTEMPS NOIR, UNE BLESSURE INFLIGÉE À LA NATION

C'est lorsqu'il aborde les événements de Kabylie de 2001 que le témoignage prend sa dimension la plus grave. Saïd Sadi revient sur la mort de Massinissa Guermah et sur la «répression» des manifestations qui ont suivi. Il refuse de considérer ces violences comme une succession d'incidents isolés ou de dérapages individuels. Il rappelle leur durée, leur extension à plusieurs villes et les informations médicales qu'il affirme avoir reçues sur les victimes. Selon lui, ces éléments auraient dû conduire les plus hautes autorités à reconnaître immédiatement l'ampleur du drame et à engager les procédures nécessaires pour établir les responsabilités. Il raconte avoir appelé Bouteflika afin de l'exhorter à s'adresser publiquement aux familles, à condamner les violences et à promettre que justice serait rendue. *«Ce sont vos enfants»*, lui aurait-il dit.

Il décrit un Président désemparé, incapable, selon son appréciation, de mesurer immédiatement la portée des événements. Mais Saïd Sadi refuse surtout de réduire le Printemps noir à une tragédie régionale.

Il considère que les violences et leur traitement institutionnel ont profondément affecté la relation entre l'État et les citoyens. Il dénonce également la tentation d'étouffer les traumatismes collectifs dans l'espoir de les faire disparaître.

«Refouler, ça n'a jamais été une solution. C'est la pire des choses.»

Pour lui, les blessures historiques que l'on refuse de reconnaître continuent de travailler la société et finissent par ressurgir. Les accusations qu'il formule concernant les responsabilités institutionnelles relèvent de son témoignage et doivent être distinguées des faits judiciairement établis. Mais sa réflexion dépasse les responsabilités individuelles pour poser une question fondamentale, celle du droit des citoyens à la vérité et à la justice…

Suite page 6

Suite page 5

De Liamine Zeroual à Abdelaziz Bouteflika, du Printemps noir au Hirak, l'ancien président du RCD revisite près de trois décennies de vie politique algérienne. À travers les deux derniers tomes de ses mémoires, il interroge les mécanismes qui ont empêché l'émergence d'une véritable alternance. Entre témoignages, révélations et autocritique, il développe une lecture sans concession des contradictions du pouvoir et des insuffisances de l'opposition.



L'OPPOSITION PRISONNIÈRE DES MÉTHODES DU SYSTÈME

Si Saïd Sadi se montre sévère envers les dirigeants successifs, il n'épargne pas pour autant l'opposition.

Les tentatives de rassemblement de la fin des années 1990, les mobilisations de 2011 et les initiatives engagées après le quatrième mandat de Bouteflika lui inspirent un constat similaire. La contestation du pouvoir ne suffit pas à construire une alternative.

Il reproche à une partie des responsables politiques d'avoir privilégié les calculs de positionnement, les alliances circonstancielles et la recherche de soutiens au sein du système plutôt que l'élaboration d'un véritable projet de rupture. Lorsqu'il revient sur les manifestations de 2011, dans le contexte des soulèvements des rues arabes, il rappelle l'importance du dispositif policier déployé à Alger. Mais il ne réduit pas l'échec de cette mobilisation à la répression. Il reconnaît des erreurs tactiques et insiste sur l'incapacité des forces politiques à créer une dynamique collective suffisamment large.

Selon lui, les élites algériennes n'étaient pas véritablement prêtes à s'affranchir des pratiques du système.

Cette critique se prolonge dans son appréciation de la rencontre de Mazafran. Il reconnaît que l'initiative pouvait répondre à une nécessité politique, mais estime qu'elle n'avait pas suffisamment défini ses objectifs et les conditions d'une véritable transition. *«C'était une espèce de défouloir»,* juge-t-il.

Derrière cette formule sévère apparaît une préoccupation constante. Un rassemblement de personnalités opposées au pouvoir ne devient pas automatiquement une force capable de proposer un nouvel ordre institutionnel.

LES ALLIANCES POLITIQUES À L'ÉPREUVE DES CONVICTIONS

Cette question prend une dimension particulièrement sensible lorsqu'il évoque les rapprochements entre formations démocratiques et courants islamistes.

Saïd Sadi ne conteste pas la nécessité de faire coexister des sensibilités politiques différentes. Il considère même que cette coexistence constitue une obligation incontournable dans une société pluraliste.

«Nous sommes dans une même nation. Nous sommes condamnés à vivre ensemble.»

Mais il refuse que les compromis politiques reposent sur l'effacement des divergences fondamentales.

Selon lui, toute alliance qui prétend préparer une transition démocratique doit d'abord clarifier les règles communes auxquelles ses participants acceptent de se soumettre.

Il cite notamment l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect des libertés individuelles et la protection du pluralisme. Il met particulièrement en garde contre la tentation de repousser les questions difficiles pour préserver artificiellement l'unité.

«L'idée de ne pas aborder les sujets qui fâchent, c'est le meilleur moyen de placer une bombe à retardement.»

Saïd Sadi se réfère à cet égard au Congrès de la Soummam, dont il souligne l'audace politique dans un contexte où la guerre de libération exigeait pourtant une mobilisation nationale aussi large que possible.

«La guerre de libération n'est pas une guerre de religion. C'est une guerre de libération nationale.»

À ses yeux, cette capacité à formuler des principes clairs dans les circonstances les plus difficiles constitue une leçon que les générations politiques suivantes n'ont pas toujours su retenir.

Il refuse ainsi l'argument selon lequel la société ne serait jamais suffisamment préparée à entendre certaines vérités.

À force de reporter les débats fondamentaux au nom de l'opportunité politique, estime-t-il, on finit par empêcher toute transformation véritable.

LE RCD ET LA DIFFICILE TRANSMISSION POLITIQUE

Les désaccords de Saïd Sadi avec certaines orientations prises par le RCD après son départ s'inscrivent dans cette même logique.

Il reconnaît aux nouvelles directions le droit de modifier la stratégie, la doctrine et même l'identité politique du parti.

Mais il considère que des changements engageant ses fondements idéologiques doivent impérativement être soumis aux structures militantes.

«Une formation politique est porteuse d'une mémoire, d'un programme, d'une doctrine.»

Sa critique concerne donc autant les méthodes de décision que les orientations retenues.

Il estime qu'une organisation politique ne peut revendiquer la démocratie à l'échelle nationale tout en négligeant les règles de consultation et de délibération dans son propre fonctionnement.

Saïd Sadi rattache d'ailleurs sa décision de quitter la présidence du RCD à cette exigence de cohérence.

Il explique avoir voulu éviter de reproduire le comportement d'une partie de la génération issue de la guerre de libération, dont la légitimité historique aurait parfois été transformée en droit durable à diriger.

«Je ne voulais pas que nous jouions le rôle de ceux qui nous ont précédés auprès de ceux qui nous ont suivis.»

Il considère que l'apprentissage de l'alternance suppose également d'accepter les difficultés et les erreurs qui peuvent accompagner le renouvellement des dirigeants.

LE HIRAK ET L'ABSENCE DE DÉBOUCHÉ POLITIQUE

Le mouvement populaire de 2019 apparaît, dans cette lecture, comme l'un des plus importants rendez-vous de l'histoire contemporaine algérienne.

Saïd Sadi reconnaît le caractère exceptionnel de la mobilisation et considère qu'une dynamique populaire, aussi puissante soit-elle, ne peut réussir sans clarification préalable des règles destinées à organiser la transition.

Le rejet du pouvoir en place ne suffit pas à définir les institutions appelées à lui succéder.

C'est dans ce contexte qu'il insiste sur la distinction entre l'organisation d'élections et l'existence d'un véritable système démocratique.

«L'élection, c'est un moyen qui permet l'expression démocratique lorsque celle-ci est protégée par des règles auxquelles tout un chacun doit souscrire.»

Pour lui, le principe majoritaire ne saurait justifier la remise en cause des droits de ceux qui ne partagent pas les convictions des gouvernants.

«Ce n'est pas parce que vous êtes majoritaire que vous avez le droit de faire taire la minorité.»

Il ajoute une exigence qui résume sa conception de la démocratie.

«La minorité, non seulement elle a le droit d'exister, mais elle a le droit de vous contrôler.»

Cette conception suppose que les garanties démocratiques précèdent la compétition électorale et ne dépendent pas de la bonne volonté de ceux qui remportent le scrutin.

Elle implique également que les forces politiques acceptent de définir un cadre commun dans lequel chacune puisse exercer le pouvoir, le perdre et continuer à défendre librement ses idées.

ROMPRE AVEC LE SYSTÈME SANS REPRODUIRE SES PRATIQUES

Au terme de cet entretien, une idée relie les différentes séquences évoquées par Saïd Sadi.

Depuis les affrontements de l'après-indépendance jusqu'au Hirak, l'Algérie aurait connu plusieurs occasions de transformer son organisation politique.

Mais les mêmes contradictions auraient régulièrement ressurgi, le poids des légitimités historiques, la prééminence des rapports de force, les calculs de circonstance, les divisions partisanes et l'incapacité à définir des règles communes suffisamment solides pour survivre aux changements de dirigeants.

Ce constat ne saurait être reçu comme une vérité historique incontestable.

Saïd Sadi a lui-même été un acteur de plusieurs des épisodes qu'il analyse. Ses positions sur l'interruption du processus électoral en 1992, la participation du RCD au gouvernement ou les stratégies de l'opposition ont suscité des controverses qui demeurent légitimes.

Ses mémoires doivent donc être lus comme le témoignage d'un protagoniste, avec les éclairages qu'il apporte, mais aussi les limites inhérentes à toute lecture personnelle de l'histoire.

Leur intérêt est précisément d'offrir matière à confrontation, à vérification et à débat.

À 79 ans, l'ancien président du RCD revient sur une longue trajectoire politique dont il assume les choix tout en reconnaissant certaines limites. Son propos dépasse cependant le bilan d'un parti ou d'une génération.

Il interroge la capacité de l'Algérie à tirer les enseignements de ses expériences successives sans rester prisonnière des antagonismes qui les ont accompagnées.

Saïd Sadi plaide pour une refondation politique qui ne soit ni une revanche contre le passé ni une simple redistribution des positions de pouvoir.

L'enjeu, selon lui, consiste à établir un cadre institutionnel dans lequel chaque citoyen puisse vivre selon ses convictions et chaque courant politique participer librement à la compétition démocratique.

Au fond, la question soulevée par ses mémoires n'est pas seulement de savoir pourquoi tant de tentatives de changement ont échoué. Elle est de déterminer comment éviter que les prochaines reproduisent les mêmes impasses.

La démocratie ne se résume pas à la possibilité de conquérir le pouvoir. Elle suppose aussi la capacité de le perdre, d'accepter la légitimité de ses adversaires et de reconnaître aux citoyens le droit permanent de contrôler ceux qui gouvernent.

C'est sur ce terrain, bien davantage que sur les querelles entre personnalités ou les règlements de comptes avec l'histoire, que le témoignage de Saïd Sadi mérite de nourrir le débat national.

S. M.

SONATRACH

Le bénéfice net recule

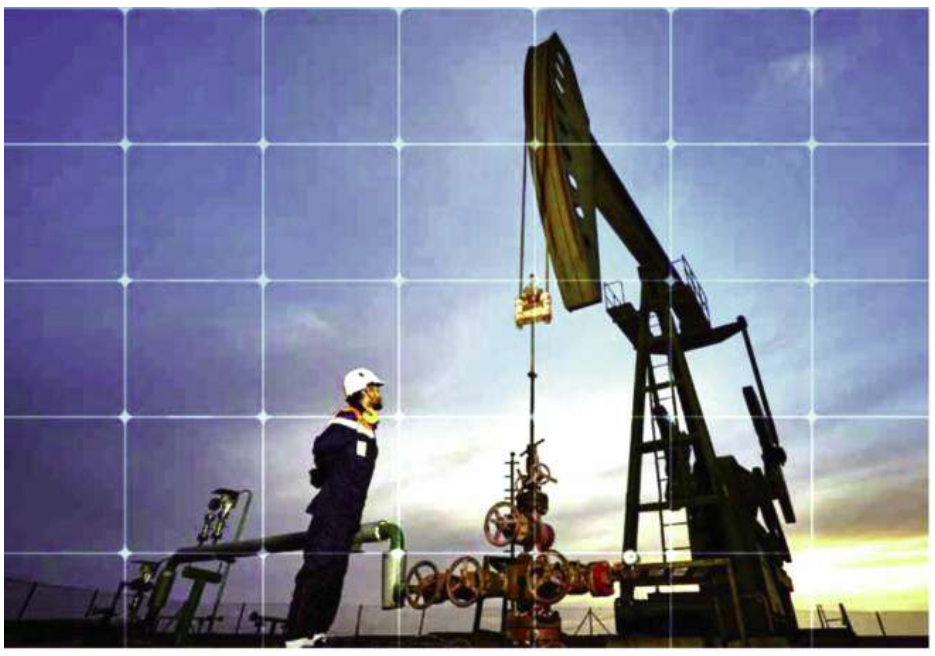
Entre repli des résultats financiers et accélération des investissements, Sonatrach a connu un exercice 2025 contrasté.

Malgré une conjoncture énergétique internationale défavorable, marquée par le recul des cours des hydrocarbures et les tensions géopolitiques, Sonatrach a préservé sa rentabilité en 2025, tout en renforçant son effort d'investissement. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5 748 milliards de dinars, pour un résultat net de 603 milliards de dinars, en baisse de 26 % par rapport à l'exercice précédent.

Selon le rapport annuel du groupe, l'exercice 2025 s'est déroulé dans un contexte marqué par la baisse des prix du pétrole et du gaz, le ralentissement de l'économie mondiale et la persistance des tensions géopolitiques. Cette conjoncture a pesé sur les performances financières de Sonatrach, dont le chiffre d'affaires global a reculé de 12 %, passant de 6 523 milliards de dinars en 2024 à 5 748 milliards de dinars en 2025.

Les recettes à l'exportation se sont établies à 5 230 milliards de dinars, tandis que le résultat net a atteint 603 milliards de dinars, contre 812 milliards un an auparavant. Ce repli s'explique principalement par la baisse des cours des hydrocarbures et la diminution de trois millions de tonnes équivalent pétrole des volumes exportés. La fiscalité pétrolière versée par le groupe a également diminué, passant de 3 872 à 3 625 milliards de dinars.

Sur le plan opérationnel, la production primaire d'hydrocarbures a atteint 193,7 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), tandis que les ventes se sont établies à 165,1 millions de TEP, en progression de 1,4 % sur un an. Les ventes sur le marché national ont, quant à elles, augmenté de 6 %, confirmant la progression de la demande énergétique intérieure.



UN INVESTISSEMENT EN HAUSSE DE 29 %

En dépit de cet environnement contraignant, Sonatrach a maintenu une dynamique soutenue de développement. Les investissements réalisés en Algérie ont atteint 1 078 milliards de dinars, soit l'équivalent de 7,9 milliards de dollars, en hausse de 29 % par rapport à 2024.

L'activité Exploration-Production a concentré 69 % de cette enveloppe, principalement au profit des projets d'exploration, de développement et d'exploitation des gisements. Les financements ont notamment concerné les projets de Touggourt, Tinrhert, Rhourde Chegga, TFT Sud et Rhourde El Baguel, ainsi que le mégaprojet de Boosting de Hassi R'Mel, phase III, étape 2, destiné au maintien des capacités de production.

Le groupe a également poursuivi la modernisation et la sécurisation de ses infrastructures de transport et de traitement des hydrocarbures. Parmi les opérations engagées figurent la construction d'une nouvelle jetée au port de Skikda et la réalisation d'un nouveau bac de stockage de gaz naturel liquéfié (GNL) au complexe GL1K.

Dans le raffinage et la pétrochimie, les investissements ont porté notamment sur les projets d'unités de production de MTBE à Arzew et de LAB à Skikda, ainsi que sur la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud. Le programme comprend également une unité d'hydrotraitement et de reforming à la raffinerie d'Arzew, d'une capacité de traitement de 780 000 tonnes de naphta lourd par an. Sa mise en service permettra de porter la production annuelle d'essence de 550 000 à 1,2 million de tonnes.

POURSUITE DE LA RÉDUCTION DU TORCHAGE

Sur le volet environnemental, Sonatrach a poursuivi le déploiement de sa stratégie climatique, axée notamment sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la valorisation des gaz associés.

Le volume de gaz torchés s'est ainsi établi à 2,61 milliards de mètres cubes standards en 2025, enregistrant une baisse de 31 % par rapport à 2020.

Par ailleurs, le groupe a renforcé sa politique de promotion du contenu local. Sur l'ensemble des marchés conclus durant l'exercice, 2 150 contrats, représentant 83 % du nombre total, ont été attribués à des entreprises de droit algérien, pour un montant cumulé de 512 milliards de dinars.

Ces résultats traduisent la volonté de Sonatrach de maintenir ses capacités de production, de moderniser ses installations et de consolider sa position sur les marchés internationaux, tout en poursuivant son rôle stratégique dans l'approvisionnement énergétique national et la contribution à l'économie du pays.

ÉNERGIE, TEXTILE, CONSTRUCTION NAVALE

Alger et Dacca veulent concrétiser leur partenariat

L'Algérie et le Bangladesh entendent donner une nouvelle impulsion à leur coopération économique et industrielle, en misant sur les hydrocarbures, le textile, la construction navale et le transfert de technologies. La signature récente d'un mémorandum d'entente dans le domaine énergétique ouvre la voie à de nouveaux projets d'investissement et à un approfondissement des échanges bilatéraux.

Cette volonté a été réaffirmée dimanche à Dacca, lors d'une réception organisée par l'ambassade d'Algérie à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. La cérémonie, présidée par l'ambassadeur d'Algérie, Abdelouahab Saidani, a réuni notamment le ministre bangladais de l'Énergie, de l'Électricité et des Ressources minérales, Iqbal Hassan Mahmood, ainsi que plusieurs responsables gouvernementaux, diplomates et représentants d'organisations internationales.

Au cœur des échanges, le renforcement de la coopération énergétique, marqué par la signature d'un mémorandum d'entente à l'issue de la visite en Algérie, du 20 au 22 octobre dernier, d'une délégation ministérielle bangladaise de haut niveau. Cet accord constitue une étape importante dans le développement des relations économiques entre les deux pays. L'ambassadeur Abdelouahab Saidani a mis en avant les perspectives de partenariat dans les hydrocarbures, l'industrie pharmaceutique, le textile, le cuir, la santé et la construction navale. Il a également souligné les opportunités offertes par les efforts de



diversification de l'économie algérienne, notamment dans les infrastructures, les mines et l'agriculture, en appelant à renforcer les investissements et les échanges commerciaux.

De son côté, Iqbal Hassan Mahmood a salué l'expertise algérienne dans les domaines du pétrole, du gaz et des mines, exprimant l'intérêt de son pays pour le développement des échanges technologiques, le transfert de savoir-faire et la formation des compétences. Le responsable bangladais a, par ailleurs, invité les opérateurs algériens à explorer les possibilités d'investissement au Bangladesh, notamment dans le textile, les biens industriels, l'agroalimentaire, la céramique et la mécanique légère. Il a également encouragé les entreprises bangladaises à prospecter le marché algérien. Au-delà de la coopération énergétique, les deux parties ambitionnent ainsi de valoriser les complémentarités de leurs économies pour élargir leurs échanges et développer des partenariats industriels dans plusieurs secteurs. Ce rapprochement s'inscrit dans le prolongement de relations historiques, l'Algérie ayant été le premier pays arabe à reconnaître officiellement l'indépendance du Bangladesh, en décembre 1971. Un héritage que les deux pays entendent désormais consolider par une coopération économique davantage orientée vers les investissements, les échanges technologiques et la réalisation de projets concrets.

GAZ ALGÉRIEN CONTRE EXPORTATIONS TURQUES

Ankara avance une formule de troc

Un responsable de l'Assemblée des exportateurs turcs (TİM), Rıza Seyyar, a proposé un mécanisme permettant à la Turquie de poursuivre ses exportations vers l'Algérie en contrepartie de ses achats de gaz naturel et de pétrole algériens. Cette initiative intervient alors qu'Alger a suspendu les paiements liés à l'importation de plusieurs catégories de produits. Dans une déclaration écrite, Rıza Seyyar, également président de l'Union des exportateurs de fruits et légumes frais de la région égéenne, a indiqué que cette mesure concernait 24 catégories de marchandises, parmi lesquelles les conserves, le concentré de tomate, le ketchup, la mayonnaise, les sauces préparées et le marbre transformé. Les opérations d'importation en cours ont également été mises en attente. Face à cette situation, le responsable turc propose que les sommes dues par Ankara pour ses approvisionnements en hydrocarbures algériens servent à régler directement les exportations turques vers l'Algérie, dans le cadre d'un accord bilatéral. Selon lui, les restrictions pourraient réduire une partie des 8,2 milliards de dollars consacrés par l'Algérie à ses importations alimentaires. Il estime toutefois que cette orientation ne pourra être maintenue durablement, compte tenu des besoins du marché algérien. Rıza Seyyar appelle ainsi les exportateurs turcs à réagir rapidement pour préserver leurs parts de marché, en privilégiant un système de compensation commerciale fondé sur les échanges énergétiques entre les deux pays.

TRAFIC DE DROGUE

Le réseau de «Zkaboudj» demain à la barre

Le procès, initialement inscrit au rôle de la précédente session criminelle, porte sur l'une des importantes affaires de trafic de cocaïne démantelées par les services de sécurité en 2023.

Par Redouane Hannachi



Le tribunal criminel de première instance d'Alger, siégeant au tribunal de Dar El Beïda, doit examiner ce mercredi, sauf renvoi, l'affaire du réseau de trafic de drogue dirigé par Ch. Chouaïb, alias «El Hadj Zkaboudj», originaire de l'ex-Salombier. Ce dernier, toujours en fuite à l'étranger, fait l'objet de cinq mandats d'arrêt délivrés par le juge d'instruction et confirmés par la chambre d'accusation près la cour d'Alger. Le procès, initialement inscrit au rôle de la précédente session criminelle, porte sur l'une des importantes affaires de trafic de cocaïne démantelées par les services de sécurité en 2023. L'opération, menée à l'issue de plusieurs mois d'investigations et de surveillance par le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants, relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), avait abouti à l'arrestation de 16 personnes et à la saisie de plus de 80 kg de cocaïne.

UN RÉSEAU CRIMINEL TRANSFRONTALIER

L'enquête avait révélé l'existence d'un réseau criminel transfrontalier, dont le principal responsable présumé, Ch. Chouaïb, aurait organisé l'acheminement d'une importante cargaison de cocaïne depuis Tamanrasset vers Alger. L'un des principaux épisodes de cette opération remonte au 23 juillet 2023, avec l'interpellation, à Berriane, dans la wilaya de Ghardaïa, du chauffeur chargé du transport de la marchandise. Âgé de 60 ans, ce dernier circulait à bord d'un véhicule tout-terrain placé sous surveillance. La fouille du véhicule avait permis aux enquêteurs de découvrir 65 blocs de cocaïne, d'un poids total de 73,72 kg, dissimulés dans un compartiment aménagé dans le coffre. Les investigations techniques et les opérations de recherche menées à la suite de cette première arrestation ont permis de remonter progressivement la filière et d'interpeller les 15 autres membres présumés du réseau entre les 24 et 29 juillet 2023. Selon les éléments de l'enquête, ces derniers étaient notamment chargés du transport, de la distribution et de la commercialisation de la drogue.

IMPORTANTES SAISIES

Les perquisitions effectuées aux domiciles des suspects ont également permis la saisie de 5,68 kg supplémentaires de cocaïne, ainsi que d'une somme de 2,176 milliards de centimes, dans la commune de Bourouba, anciennement «La Montagne». Présenté comme le cerveau présumé de cette organisation criminelle, «El Hadj Zkaboudj» aurait également été impliqué dans une tentative d'introduction sur le marché national de 1,2 million de capsules de psychotropes, à la veille du mois de Ramadhan 2023. Il demeure activement recherché et fait l'objet de cinq mandats d'arrêt internationaux. Cette affaire intervient dans un contexte marqué par la multiplication des tentatives d'acheminement de drogues dures vers le territoire national. À ce titre, les services de sécurité avaient notamment annoncé la saisie de 35,9 kg de cocaïne au port d'Alger. La drogue avait été découverte à bord d'un navire battant pavillon étranger, à la suite d'une opération de fouille menée en coordination avec les gardes-côtes. Les réseaux de trafic recourent par ailleurs à différents procédés de dissimulation et à des moyens de transport détournés de leur usage habituel, notamment les camions frigorifiques, afin de déjouer les contrôles des services de sécurité.

R. H.

ACQUITTEMENT DE L'INFLUENCEUSE WAHIDA GUERROUDJ

Le parquet se pourvoit en cassation

Le procureur général près le tribunal criminel d'appel d'Alger a introduit un pourvoi en cassation devant la chambre criminelle de la Cour suprême contre le verdict ayant prononcé l'acquittement de l'influenceuse Wahida Guerroudj, poursuivie dans une affaire de trafic de cocaïne. La mise en cause, qui avait été condamnée en première instance à huit ans de prison ferme, a finalement été acquittée par la juridiction du second degré. Non détenue, elle a ainsi été blanchie des accusations retenues contre elle au cours de l'instruction judiciaire, notamment celle de détention de drogue dure dans le cadre d'un réseau criminel organisé. À la barre, l'influenceuse avait catégoriquement nié toute implication dans cette affaire. « Je fais l'objet d'un coup monté de toutes pièces. Je n'ai rien à voir avec cette affaire de drogue », avait-elle déclaré devant les magistrats. Les autres mis en cause, entendus au cours du procès, avaient également soutenu son innocence dans cette affaire portant sur la détention et la commercialisation de plus d'un kilogramme de cocaïne. Dans ses réquisitions, le représentant du ministère public avait requis la réclusion criminelle à perpétuité contre l'ensemble des accusés. De leur côté, les avocats de la défense avaient plaidé l'acquittement de leurs clients. La juridiction d'appel a finalement prononcé l'acquittement de l'ensemble des prévenus. Le parquet entend désormais contester cette décision devant la Cour suprême, en vue de son annulation. Il convient de rappeler que Wahida Guerroudj avait déjà purgé plus de quatre années de détention à la prison de Koléa dans le cadre d'une autre affaire liée à un enlèvement suivi de séquestration.

R. H.

DÉTENTION DE PSYCHOTROPES

Deux ans de prison ferme requis contre un étudiant

Le procureur de la République près le tribunal correctionnel de Bir Mourad Raïs a requis une peine de deux ans de prison ferme à l'encontre d'un étudiant universitaire, âgé d'une trentaine d'années, poursuivi pour détention de substances psychotropes. Le prévenu (S. A.) a été interpellé lors de son passage à un point de contrôle de police, à proximité de l'université. La fouille corporelle effectuée par les policiers a permis de découvrir en sa possession une quantité de comprimés psychotropes de type «Prégabaline». Dès son interpellation, le mis en cause a reconnu que les substances saisies lui appartenaient, précisant qu'il les consommait lui-même. Il a maintenu les mêmes déclarations devant le tribunal, après avoir été poursuivi pour détention de stupéfiants en vue de leur mise en vente, tout en sollicitant son acquittement. De son côté, la défense a demandé au tribunal de requalifier les faits, en passant de l'article 13 à l'article 12 du texte de loi concerné. L'avocat a plaidé en faveur d'une peine avec sursis, soulignant que son client n'avait aucun antécédent judiciaire et comparaissait pour la première fois devant la justice. Il a également fait valoir que l'étudiant avait acquis les psychotropes pour sa consommation personnelle et non à des fins de commercialisation. La défense a ainsi sollicité des circonstances atténuantes, avec une peine d'amende assortie du sursis. Le tribunal a mis l'affaire en délibéré et fixé une audience ultérieure pour le prononcé du jugement.

ATTEINTE À L'UNITÉ NATIONALE

Le procès en appel de Tidjani Wafia renvoyé

Le tribunal criminel d'appel d'Alger a reporté au 30 novembre prochain le procès en appel de l'activiste Tidjani Wafia, poursuivie notamment pour complot dans le but de porter atteinte à l'unité nationale et appartenance à une entité terroriste visant la sécurité de l'État et l'unité nationale. La prévenue est poursuivie en vertu de l'article 78, alinéa 1, du Code pénal, ainsi que des articles 87 bis et 87 bis 3, alinéa 2, relatifs aux infractions à caractère terroriste. Le 21 avril dernier, elle avait été condamnée à cinq ans de réclusion pour appartenance à une entité terroriste. Elle avait, en revanche, été acquittée du chef d'accusation de complot visant à porter atteinte à l'intégrité du territoire national. Le procureur général a interjeté appel de cette décision, tandis que le représentant du Trésor public a également fait appel afin d'obtenir une révision à la hausse du montant des réparations matérielles. L'audience, initialement prévue hier, a été renvoyée à la demande de la défense. Les avocats ont sollicité un délai supplémentaire afin de préparer leurs plaidoiries et d'examiner les éléments du dossier.

R. H.

RETRAITES

La CNR lance Takaoudi All in One

Le guichet numérique unique «Takaoudi» a été mis en service, hier, au niveau des différentes agences locales de la Caisse nationale des retraites (CNR), en vue de faciliter l'accès des retraités et des ayants droit aux services numériques, indique un communiqué de la Caisse.

Dans le cadre d'une démarche visant à faciliter l'accès des retraités et des ayants droit aux services numériques, et en application des instructions du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le projet «Takaoudi - ALL IN ONE - Tous vos services numériques à un seul guichet» a été lancé, hier, au niveau des agences locales de la Caisse, pour «faciliter l'accès des retraités et des ayants droit aux services numériques et les encourager à les utiliser, en assurant un accompagnement de proximité et une orientation au niveau des agences locales», précise-t-on de même source. Ce projet consiste à «créer un guichet numérique unique au niveau de chaque agence locale, destiné à faire connaître les différents services numériques que propose la Caisse et à fournir des explications simplifiées sur leur utilisation, tout en assurant un accompagnement effectif des retraités dans le téléchargement de l'application +Takaoudi+, la création et l'activation de leurs comptes numériques, ainsi que leur orientation vers les services répondant à leurs besoins». Dans ce cadre, «ces guichets ont été aménagés selon un modèle uniforme pour garantir une identité visuelle harmonisée du projet



à travers les différentes agences, en sus de la mise à disposition des moyens nécessaires à la présentation des services numériques, notamment le guide +Takaoudi+, qui comporte des explications simplifiées sur les différents services numériques disponibles sur l'application, ainsi qu'un code QR permettant d'y accéder directement», lit-on dans le communiqué. Le projet vise à «passer de la simple présentation des services numériques à un accompagnement de proximité des retraités dans leur utilisation, étape par étape, contribuant ainsi à renforcer leur autonomie dans l'accès aux services disponibles à distance, à réduire les déplacements répétés vers les agences locales, à alléger la pression sur les guichets d'accueil et à améliorer la qualité du service public fourni».

Dans ce contexte, «les chargés de communication au niveau des agences locales jouent un rôle essentiel dans l'accueil et l'orientation des retraités, en leur fournissant les explications nécessaires et en les accompagnant dans l'utilisation de l'application et des services numériques, tout en recensant leurs préoccupations et les difficultés auxquelles ils sont confrontés et en proposant des améliorations à même de répondre à leurs besoins». A travers le lancement de ce projet, la CNR réaffirme «son engagement à poursuivre le processus de transformation numérique et à développer ses mécanismes de prestation de services, en plaçant le retraité au cœur de ses préoccupations, en consacrant le principe de proximité et d'accompagnement, et en faisant de la numérisation un outil pratique permettant de simplifier les procédures et d'améliorer l'expérience de l'usager», conclut le communiqué.

AVEC LA PARTICIPATION DE COMPÉTENCES DE LA DIASPORA

Création d'un groupe de travail dédié à l'environnement

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, et le coordinateur du Haut Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, Pr. Elias Zerhouni, sont convenus, samedi, de créer un groupe de travail spécialisé chargé d'accompagner les projets du secteur sur les plans technique et scientifique, en faisant appel à l'expertise des compétences nationales établies à l'étranger. Cette démarche est intervenue lors d'une rencontre entre les deux parties au siège du ministère, en présence du secrétaire général du Conseil, le Pr. Mustapha Khayati, et de plusieurs de ses membres, au cours de laquelle des moyens de tirer parti des expertises scientifiques et techniques de la diaspora pour accompagner et enrichir les projets sectoriels ont été examinés, notamment dans les domaines de l'économie circulaire, de la biodiversité, de la lutte contre la pollution et de l'atténuation des effets des changements climatiques. A cette occasion, la ministre a présenté plusieurs projets relevant du secteur, dont la valorisation de la saumure issue des stations de dessalement de l'eau de mer, le traitement de la pollution et l'épuration de l'eau, ainsi que les projets liés à l'économie circulaire et à l'adaptation aux changements climatiques. Mme Krikou a indiqué que la création du groupe de travail s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président Tebboune, relatives à la participation des compétences nationales établies à l'étranger à l'accompagnement des projets sectoriels, en particulier ceux à caractère technique. Elle a, en outre, souligné que cette rencontre a constitué une occasion d'examiner les mécanismes d'échange d'expertise et d'apporter un accompagnement scientifique et technique à ces projets. Dans le domaine de la biodiversité, la ministre a évoqué le projet de conception d'une plateforme nationale regroupant près de 27.000 espèces, afin de les recenser et de définir les mesures appropriées pour les protéger, notamment les espèces menacées d'extinction. Elle a également passé en revue les mesures proactives prises par le secteur, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, pour protéger et développer ces espèces, soulignant l'examen d'une éventuelle contribution du Conseil scientifique de la communauté nationale à l'étranger à accompagner ces efforts et de tirer parti de l'expertise des compétences nationales dans ce domaine.

HOUTHIS

Al-Alimi plaide pour une mobilisation internationale

Le classement des Houthis comme organisation terroriste au cœur des revendications de Sanaa auprès de Londres.



Le gouvernement yéménite veut donner une nouvelle dimension à sa coopération avec le Royaume-Uni en privilégiant des mesures concrètes contre les milices houthis. Au-delà du soutien politique et diplomatique, Sanaa réclame notamment le classement du mouvement comme organisation terroriste, le démantèlement de ses réseaux de financement et d'approvisionnement en armes, ainsi qu'un contrôle renforcé des technologies et des composants utilisés dans le développement de ses capacités militaires.

Cette volonté a été exprimée par le président du Conseil de direction présidentiel yéménite, Rachad Al-Alimi, lors de sa rencontre avec le ministre d'État britannique chargé des Affaires du Moyen-Orient, Stephen Doughty. Les discussions ont porté sur les derniers développements de la situation au Yémen, les menaces que représentent les Houthis pour la sécurité régionale et la navigation internationale, ainsi que les préparatifs d'une conférence internationale de soutien au pays, prévue à la fin du mois de novembre.

À cette occasion, Al-Alimi a insisté sur la nécessité de traduire les positions politiques et juridiques en actions concrètes contre les réseaux qui alimentent les capacités militaires des Houthis. Il a estimé que la protection de la navigation internationale ne pouvait être garantie sans s'attaquer directement aux sources de la menace, appelant Londres à contribuer au renforcement des capacités de l'État yéménite pour lui permettre de protéger son territoire et ses eaux territoriales.

Le responsable yéménite a également exhorté le Royaume-Uni à jouer un rôle plus actif dans la mobilisation d'un consensus international en faveur du classement des Houthis comme organisation terroriste et de l'adoption de mesures visant à interdire le mouvement conformément à la législation britannique. Selon lui, l'absence de dispositions dissuasives permet aux réseaux de financement, d'armement et de contrebande du groupe de poursuivre leurs activités.

DES MENACES CROISSANTES CONTRE LA SÉCURITÉ RÉGIONALE

Au cours de cette rencontre, Al-Alimi a alerté sur l'intensification des menaces des Houthis, évoquant notamment les attaques contre les aéroports civils d'Aden et d'Al-Rayyan, ainsi que les bombardements répétés de la ville de Taëz. Ces opérations visent, selon lui, des quartiers résidentiels, des marchés, des établissements scolaires, des habitations et d'autres infrastructures civiles.

Il a également dénoncé les agressions contre des installations civiles en Arabie saoudite et les menaces persistantes contre les voies maritimes et les lignes de navigation internationales. Pour le président yéménite, le rétablissement de l'autorité des institutions de l'État constitue une condition essentielle à la sécurité de la région et à la protection des routes maritimes stratégiques.

Les violations des droits humains ont également été abordées. Al-Alimi a notamment évoqué le décès d'un employé du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme alors qu'il était détenu par les Houthis, ainsi que la détention arbitraire de plus de 70 employés des Nations unies. Il a, en outre, dénoncé les entraves aux initiatives destinées à alléger les souffrances de la population.

Sur le volet humanitaire et économique, le ministre britannique a fait état d'une augmentation du soutien de son pays pour répondre aux conséquences de la crise humanitaire au Yémen. Stephen Doughty a réaffirmé l'engagement de Londres à poursuivre son accompagnement des autorités yéménites dans les domaines politique, sécuritaire, économique et humanitaire.

Les deux parties ont également examiné les préparatifs de la conférence internationale de soutien au Yémen, prévue à la fin du mois de novembre. Cette rencontre devra permettre de mobiliser davantage de soutien international et d'orienter les interventions vers les besoins économiques et humanitaires de plus en plus pressants du pays. De son côté, Al-Alimi a salué le soutien britannique, notamment le rôle de Londres en tant que porte-plume du dossier yéménite au Conseil de sécurité des Nations unies. Il a également mis en avant l'appui de l'Arabie saoudite à travers le Centre du roi Salmane pour les secours et l'action humanitaire et le Programme saoudien de développement et de reconstruction du Yémen, notamment en faveur des populations de Taëz et d'autres provinces.

Cette rencontre illustre ainsi la volonté des autorités yéménites de renforcer la pression internationale sur les Houthis, tout en mobilisant de nouveaux moyens pour faire face à une crise sécuritaire, économique et humanitaire qui continue de fragiliser le pays.

R.I/Agences

MÉDIATION QATARIE

L'Iran maintient ses exigences face à Washington

??Les tensions entre l'Iran et les États-Unis restent vives, alors que Téhéran attend les résultats de la médiation menée par le Qatar et la décision du président américain Donald Trump concernant une éventuelle reprise des frappes militaires. Sur fond d'incertitudes diplomatiques, les responsables iraniens multiplient les avertissements, menaçant d'étendre toute nouvelle confrontation au-delà de l'Asie occidentale. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a indiqué que les discussions autour du « plan de deux jours », visant à permettre la réouverture du détroit d'Ormuz, se poursuivaient et enregistraient des avancées, sans toutefois aboutir à un accord définitif. S'exprimant en marge d'une réunion de la commission de la sécurité nationale du Parlement, il a précisé que l'issue de ces démarches dépendait des réponses apportées par l'autre partie.

Le chef de la diplomatie iranienne a également tenu à préciser que la visite de la délégation iranienne à Doha ne comportait aucune négociation directe avec Washington. Selon le porte-parole de la commission parlementaire, Hassan Ghashghavi, Araghchi a réaffirmé devant les députés que Téhéran maintenait ses sept conditions et n'entendait pas renoncer à ses exigences.

Ces déclarations interviennent dans un contexte marqué par des signaux contradictoires de la Maison-Blanche. Quelques heures auparavant, Donald Trump avait assuré que les discussions avec l'Iran « se déroulaient plutôt bien », tout en exprimant ses réserves quant à la fiabilité des dirigeants iraniens.

Le président américain a également brandi la menace de nouvelles frappes, évoquant une possible attaque contre « le mont Hache », accentuant ainsi les incertitudes sur les intentions militaires de Washington. Entre ouverture diplomatique et menaces de recours à la force, la position américaine maintient la pression sur les autorités iraniennes, qui attendent désormais de connaître la décision de l'administration Trump.

TÉHÉRAN MET SES FORCES ARMÉES EN ÉTAT D'ALERTE

Sur le terrain militaire, les autorités iraniennes affichent leur détermination à répondre à toute nouvelle attaque. Le Guide suprême iranien, Mojtaba Khamenei, a ainsi ordonné samedi aux forces armées de se tenir en état d'alerte afin de faire face à d'éventuelles frappes.

Le porte-parole de l'armée iranienne, Mohammad Akrami-Nia, a affirmé que les forces armées étaient prêtes à riposter aux États-Unis, y compris au-delà de l'Asie occidentale. Il a également mis en garde contre une confrontation qui pourrait s'inscrire dans la durée et devenir « beaucoup plus longue ».

Dans le même registre, le porte-parole des Gardiens de la révolution, Hossein Mohebbi, a déclaré qu'une éventuelle guerre avec les États-Unis ne serait soumise à « aucune limite géographique », laissant entendre que la riposte iranienne pourrait dépasser le cadre régional.

Entre les efforts de médiation du Qatar, les exigences de Téhéran et les menaces de Washington, les perspectives d'un règlement diplomatique restent incertaines. L'évolution de la situation dépendra notamment des réponses américaines aux conditions iraniennes et de la décision de Donald Trump quant à la poursuite de l'option militaire.

APRÈS PRÈS DE 27 ANS DE DÉTENTION

Öcalan quitte sa cellule

Après près de 27 ans passés dans sa cellule, le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan, a été transféré dans un nouveau complexe comprenant un logement et un bureau, au sein de la prison de l'île d'Imrali, au sud de la mer de Marmara. Cette mesure traduit la volonté des autorités turques de poursuivre le processus « Une Turquie sans terrorisme », également appelé par la partie kurde « processus de paix et de société démocratique ».

Selon Mithat Sancar, député du Parti de l'égalité et de la démocratie des peuples (DEM) et membre de la délégation d'Imrali, le nouveau bâtiment permettra à Öcalan de recevoir des délégations, de tenir des réunions officielles et de transmettre ses messages politiques. Des rencontres avec des journalistes pourraient également être organisées.

Cette évolution intervient toutefois dans un contexte de blocage. Sancar déplore l'absence d'avancées depuis plus de deux mois et appelle la commission chargée du désarmement et de la coordination stratégique à se rendre sur l'île afin de travailler directement avec Öcalan.

Depuis son appel du 27 février 2025 en faveur de la dissolution du PKK et du dépôt des armes, Öcalan réclame notamment une amélioration de ses conditions de détention et la possibilité d'échanger avec des journalistes, des universitaires et des représentants de la société civile.

LIGA

Le Real Madrid déroule

Les Meregues confirment leur regain de forme. Une semaine après son succès dans le Clásico face au FC Barcelone (2-1), les hommes de José Mourinho ont largement dominé le Racing Santander (3-0), avant-hier, lors de la 11e journée de Liga. Kylian Mbappé, Jude Bellingham et Yan Diomandé ont plié la rencontre dès la première période.



Les Madrilènes ont rapidement pris les commandes grâce à Mbappé, buteur sur penalty après une dizaine de minutes de jeu. L'attaquant français a ainsi prolongé sa série à cinq matches consécutifs avec au moins un but. Jude Bellingham a ensuite doublé la mise après un service d'Arda Güler, avant que Yan Diomandé ne signe une superbe réalisation à la 36e minute. Le jeune international ivoirien de 19 ans a décoché une frappe puissante à l'entrée de la surface, logée dans la lucarne.

Cette rencontre a également été marquée par le retour de Thibaut Courtois, absent du Clásico pour cause de maladie. Le portier belge a retrouvé sa place de titulaire et préservé sa cage inviolée. Vinícius Júnior était, lui, suspendu.

Avec ce succès, le Real Madrid porte son total à 27 points et occupe la troisième place, derrière l'Atlético Madrid (28 points) et le FC Barcelone (30 points). Les Merengues se tournent désormais vers leur prochain rendez-vous européen face à l'AEK Athènes, mercredi.

BELLINGHAM FRANCHIT LE CAP DES 50 BUTS

Jude Bellingham a profité de cette victoire pour atteindre un nouveau cap symbolique. À 23 ans, le milieu anglais a inscrit son 50e but sous le maillot madrilène, devenant le premier joueur anglais à atteindre cette barre dans l'histoire du club. Après sept rencontres sans marquer, il a retrouvé le chemin des filets en inscrivant le deuxième but face au Racing Santander. Il dépasse ainsi David Beckham et Laurie Cunningham, qui avaient chacun inscrit 20 buts avec le Real Madrid.

Bellingham rejoint également le cercle des 50 joueurs madrilènes ayant atteint ce total, confirmant un peu plus son importance dans l'histoire récente du club.

COURTOIS ÉGALE UN RECORD HISTORIQUE

Le retour de Thibaut Courtois a également été marqué par un cap historique. Titularisé face au Racing Santander, le gardien belge a disputé son 346e match sous les couleurs madrilènes, égalant ainsi Miguel Ángel.

Avec ce total, il occupe désormais la troisième place parmi les gardiens les plus capés de l'histoire du Real Madrid. Une nouvelle étape qui récompense sa régularité et son importance au sein de l'effectif.

Après la rencontre, le portier de 34 ans a exprimé sa satisfaction dans une vidéo publiée par le club : « Je suis extrêmement heureux de cette victoire et d'avoir gardé ma cage inviolée. »

PREMIER LEAGUE

Arsenal s’installe en tête

Arsenal a réalisé une excellente opération en s’imposant sur la pelouse de Liverpool (1-0), avant-hier, à l’occasion de la 10e journée de Premier League. Grâce à un but de Kai Havertz, les Gunners s’emparent seuls de la première place avec 24 points, devant Manchester City (21 points).

Les hommes de Mikel Arteta ont signé une victoire de prestige à Anfield face à des Reds entreprenants. Solides défensivement, les Londoniens ont su préserver leur avantage pour décrocher trois précieux points. Un succès historique, puisque Arsenal n’avait plus gagné sur cette pelouse en championnat depuis septembre 2012.

Derrière le leader, Manchester City (21 pts) occupe la deuxième place après sa défaite face à Brighton (1-0), qui grimpe au troisième rang avec 19 unités. Chelsea, vainqueur de Manchester United (2-0), est quatrième avec 16 points, tandis que Liverpool recule à la cinquième place avec 15 unités.

Lors de la prochaine journée, Arsenal accueillera Hull avec l’ambition de conforter son fauteuil de leader, tandis que Liverpool tentera de se relancer sur le terrain de Crystal Palace.

SERIE A

La Lazio seule aux commandes

La Lazio Rome s’est emparée seule de la tête de la Serie A après sa victoire face à Cagliari (2-1), profitant de la défaite de l’Inter Milan dans le derby contre l’AC Milan (3-1). Avec 28 points en dix journées, les Romains signent leur meilleur départ en championnat et retrouvent le sommet seize ans après.

Menés au score, les hommes de Gennaro Gattuso ont arraché la victoire grâce à un but inscrit à la 83e minute par Andrea Pinamonti. Un neuvième succès en dix rencontres qui leur permet de prendre trois longueurs d’avance sur l’Inter (25 points).

Derrière, la Roma, victorieuse d’Udinese (5-2), occupe la troisième place avec 24 points, devant Côme (23 points), qui a dominé Venise (1-0). Le promu Frosinone confirme également son excellent parcours en s’installant au sixième rang avec 20 unités, devant Naples et la Juventus (14 points chacun).

Malgré cette première place, Gattuso préfère garder les pieds sur terre. La Lazio sera attendue dimanche prochain sur la pelouse de Naples pour un nouveau test avant la trêve internationale.

MOTOGP

Marc Márquez proche d’un 8e titre mondial



Vainqueur du Grand Prix de Malaisie, Marc Márquez se rapproche d’un huitième sacre en MotoGP. Avec 399 points, le pilote Ducati compte désormais 44 longueurs d’avance sur Jorge Martín et 67 sur Marco Bezzecchi.

L’Espagnol pourrait être sacré dès le prochain Grand Prix du Qatar. Pour cela, il devra porter son avance à 75 points sur son poursuivant direct, en reprenant au moins 31 unités à Martín sur l’ensemble du week-end. La condition physique de Martín pourrait toutefois peser dans la balance. Toujours en convalescence après sa fracture du radius droit, le pilote Aprilia pourrait laisser davantage de marge à son rival. Tous les regards seront donc tournés vers son état de forme avant le rendez-vous qatari.

FORMULE 1

Kimi Antonelli, plus jeune champion du monde

Kimi Antonelli a marqué l’histoire de la Formule 1. Le pilote italien de Mercedes a été sacré champion du monde, dimanche 1er novembre, à l’issue du Grand Prix du Mexique, qu’il a terminé à la troisième place. À seulement 20 ans et 68 jours, il devient le plus jeune champion du monde de l’histoire, effaçant des tablettes le précédent record détenu par Sebastian Vettel.
Sacré en 2010 à 23 ans et 133 jours, l’Allemand devance désormais Lewis Hamilton, champion en 2008 à 23 ans et 300 jours, Fernando Alonso, titré en 2005 à 24 ans et 57 jours, et Max Verstappen, couronné à 24 ans et 73 jours.
Ce sacre historique confirme la montée en puissance de la jeune génération en Formule 1 et marque une nouvelle étape dans la carrière prometteuse du pilote de Mercedes.

GUERRE D’ÉGO CHEZ FERRARI

La tension est montée d’un cran chez Ferrari après l’incident survenu entre Lewis Hamilton et Charles Leclerc dans les premiers virages du Grand Prix du Mexique. Le directeur de la Scuderia, Frédéric Vasseur, a vivement dénoncé le comportement de ses deux pilotes, qualifiant cet épisode de « manque de respect » envers l’écurie et l’ensemble de ses collaborateurs.
Partis respectivement en pole position et de la troisième place, les deux coéquipiers ont frôlé la collision dès les premiers virages. Leclerc a dû couper par l’herbe et a écopé d’une pénalité de cinq secondes. Finalement deuxième, Hamilton et quatrième, Leclerc ont ainsi laissé échapper une victoire qui semblait à leur portée.
Vasseur n’a pas caché sa frustration, estimant que cet incident avait compromis les efforts de toute l’équipe, qui compte près de 2 000 employés. Le dirigeant français a également annoncé vouloir s’expliquer avec ses pilotes afin de tirer les choses au clair.

ÉQUIPE NATIONALE

Belghali blessé, Hemdani retient son souffle

Sorti sur blessure lors de la défaite du Torino face à Frosinone, Rafik Belghali suscite des inquiétudes à quelques jours du prochain rassemblement des Verts. Sa participation à la double confrontation face au Togo reste incertaine.

À quelques jours de l'annonce de la liste de la sélection nationale pour la fenêtre internationale de novembre, Rafik Belghali est dans l'incertitude. Le latéral droit algérien a quitté la pelouse en boitant, avant-hier, lors de la défaite du Torino face à Frosinone (0-2), en championnat d'Italie. Titulaire sur le flanc droit, le défenseur des Verts n'a pas pu terminer la rencontre. Visiblement touché, il a cédé sa place aux alentours de la 70e minute. Pour l'heure, aucune information officielle n'a été communiquée sur la nature de sa blessure ni sur la durée de son éventuelle indisponibilité. Des examens médicaux devraient permettre de déterminer la gravité de cette alerte.



UN RETOUR EN SÉLECTION COMPROMIS

Cette blessure intervient à un moment délicat pour Belghali, qui espérait retrouver les Verts après avoir manqué le rassemblement d'octobre en raison d'une suspension prononcée par la CAF. Ayant progressivement retrouvé du temps de jeu avec son club, le défenseur comptait profiter de la prochaine échéance internationale pour réintégrer le groupe national et convaincre le sélectionneur Ibrajim Hemdani.

HEMDANI SUSPENDU AU DIAGNOSTIC MÉDICAL

Le sélectionneur national devra désormais attendre les conclusions du staff médical avant de trancher sur le cas du joueur. La présence de Belghali pour la double confrontation face au Togo, dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027, dépendra essentiellement de l'évolution de son état physique.

Si les examens révèlent une blessure sans gravité, le latéral droit pourra encore prétendre à une place dans la liste. Dans le cas contraire, Hemdani devra se tourner vers d'autres solutions pour renforcer le couloir droit de la défense.

Les prochaines heures seront ainsi déterminantes pour connaître la durée de l'indisponibilité de Belghali et ses chances de retrouver les rangs de la sélection.

Rafik G.

LIGUE 2

Le MSP Batna , leader à l'Est, statu quo à l'Ouest

La huitième journée de Ligue 2 amateur a consacré le MSP Batna, nouveau leader solitaire du groupe Centre-Est après sa large victoire contre l'IRB Nezla (4-1). À l'Ouest, l'USM Blida et le GC Mascara restent à égalité en tête avec 20 points, sous la menace du RC Kouba, troisième à deux longueurs.

Le MSP Batna a frappé fort en dominant l'IRB Nezla (4-1), portant son capital à 17 points et prenant seul les commandes avec trois longueurs d'avance.

Derrière, le NC Magra a rejoint la JS Azazga et l'USM Annaba à la deuxième place (14 pts), après son succès face aux Azazguis (3-0). Les Annabis ont été tenus en échec à domicile par la JSD Jijel (0-0), mais comptent un match en retard.

L'US Chaouia a battu la JSM Skikda (3-2), tandis que le NRB Béni Oulbane s'est imposé face au CR Béni Thour (1-0). Vendredi, le Paradou AC a signé le carton de la journée contre le MO Constantine (5-2). Le MO Béjaïa est allé gagner à l'AS Khroub (1-0), alors que le NRB Teleghma et le CA Batna ont fait match nul (1-1).

LE DUEL SE POURSUIT

L'USM Blida et le GC Mascara conservent leur fauteuil de co-leaders avec 20 points, après leurs victoires respectives contre le WA Mostaganem (1-0) et le NA Hussein-Dey (5-1).

Le RC Kouba reste en embuscade après son large succès face à la JS Taghit (4-0). Avec 18 points, il maintient la pression sur le duo de tête.

Le MC Saïda, l'ES Mostaganem et l'IRB Sidi M'Hamed Benali suivent avec 14 points. L'ESM a dominé le MCS (1-0), tandis que l'IRBSMB a pris le dessus sur le WA Tlemcen (3-2). L'ESM Koléa et le RC Arbaâ ont également gagné face à l'USM El Harrach et la JSM Tiaret, sur le même score (2-1). Enfin, le MC El Bayadh et l'ASM Oran se sont neutralisés (1-1).

Avec quatre points, le MCEB reste dans le bas du classement, alors que l'ASMO occupe la septième place avec 12 unités.

R G.

SUPERCOUPES D'ALGÉRIE DES JEUNES

L'O. Akbou et le CRB sacrés

L'Olympique Akbou et le CR Belouizdad ont remporté respectivement les Supercoupes d'Algérie U20 et U15, à l'issue des finales retour disputées les 1er novembre et 31 octobre 2026.
Dans la catégorie U20, l'Olympique Akbou s'est imposé face à l'ES Sétif (3-2), dimanche au stade du 8-Mai-1945 de Sétif. Déjà vainqueurs de la manche aller (1-0), les Akbouciens ont ainsi remporté le trophée sur le score cumulé de 4 à 2. Chez les U15, le CR Belouizdad a également décroché la Supercoupe, malgré sa défaite face au Paradou AC (1-0), samedi au stade du 20-Août-1955 d'Alger. Forts de leur succès à l'aller (2-0), les Belouizdadis ont conservé leur avantage et remporté le trophée sur le score cumulé de 2 à 1.

TOUR DU BURKINA FASO

Yacine Hamza double la mise

Le cycliste algérien Yacine Hamza a remporté, avant-hier, la troisième étape du Tour du Burkina Faso 2026, disputée entre Koudougou et Boromo sur 158,9 km. Le sprinteur de la formation Madar signe ainsi son deuxième succès consécutif dans cette 37e édition, après sa victoire lors de la deuxième étape.

Hamza a dominé le sprint final en 3h27min47s, devançant le Burkinabè Paul Daumont. Cette nouvelle victoire confirme la bonne dynamique du coureur algérien sur les arrivées massives.



La sélection nationale est composée de Laâgab Azzedine, Hamza Yacine, Ammari Hamza, Mimouni Abdellah Oussama, Assal Mohamed Nadjib et Riahi Anes. Elle est encadrée par l'entraîneur Abdelbasset Hannachi, assisté du mécanicien Fouad Hamza. Cette édition réunit 12 équipes internationales autour de dix étapes, pour un parcours total de 2 387,97 km, dont 1 399,97 km de course. Le tracé traverse huit régions du Burkina Faso.

NORVÈGE :

Amin Chiakha dénonce un incident raciste

L'international algérien Amin Chiakha a réagi à l'incident à caractère raciste dont il aurait été victime lors de la victoire de Rosenborg face à Fredrikstad (3-0), samedi dernier en championnat norvégien. Dans un message publié sur Instagram, l'attaquant de 20 ans a fermement condamné le racisme, affirmant que « ce qui s'est passé est inacceptable ».
Selon les accusations rapportées, le joueur aurait été visé en seconde période par une expression danoise péjorative faisant référence à ses origines, prononcée par un adversaire. Il aurait immédiatement alerté l'arbitre, provoquant une interruption temporaire de la rencontre.
Rosenborg a affiché son soutien à son joueur. Son directeur général, Tore Berdal, a dénoncé un comportement inadmissible et rappelé la politique de tolérance zéro du club face au racisme. De son côté, Fredrikstad conteste les accusations, précisant que le joueur mis en cause nie avoir tenu les propos qui lui sont reprochés.
Auteur d'un doublé lors de cette rencontre, Chiakha voit ainsi sa performance éclipsée par cette affaire qui relance la question du racisme dans le football.

ITALIE

Mehdi Dorval retrouve le chemin des filets

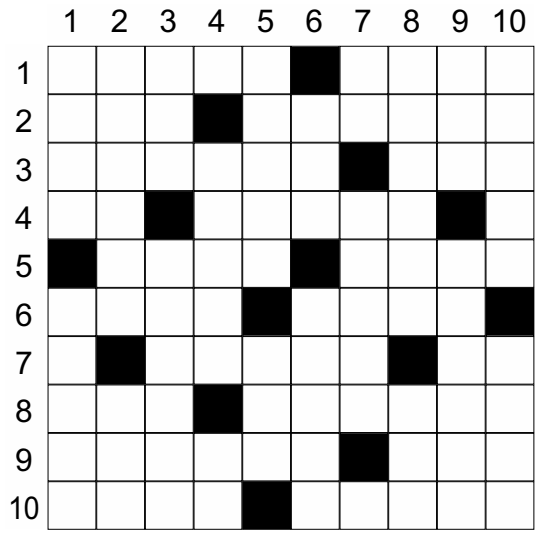
Mehdi Dorval a retrouvé le chemin des filets après plus de quatorze mois sans marquer. Le défenseur algérien a inscrit l'unique but de Catanzaro, samedi, face à Padova (1-1), lors de la 10e journée de Serie B italienne.
Titulaire, l'ancien joueur de Bari a ouvert le score à la 28e minute, sans toutefois empêcher son équipe de concéder le match nul. Son dernier but remontait au 24 août 2025, lorsqu'il évoluait encore sous les couleurs de Bari face à Venezia. Cette réalisation constitue un signal encourageant pour l'international algérien, qui espère retrouver son efficacité et enchaîner les bonnes performances. Sur le plan collectif, la situation demeure en revanche délicate pour Catanzaro, lanterne rouge avec seulement six points, tandis que Padova occupe la septième place avec quatorze unités.

PAYS-BAS

Ramiz Zerrouki buteur

Ramiz Zerrouki a participé au festival offensif du FC Twente, large vainqueur d'Excelsior (9-0), avant-hier, lors de la 11e journée du championnat néerlandais. Le milieu international algérien a inscrit le huitième but de son équipe sur penalty à la 71e minute, signant sa deuxième réalisation de la saison, toutes compétitions confondues.
En regain de forme depuis son retour définitif à Twente en juillet dernier, après une période difficile à Feyenoord, le joueur de 28 ans retrouve progressivement du temps de jeu et de la confiance.
Une dynamique positive qu'il espère poursuivre afin de convaincre Ibrajim Hemdani de lui offrir une nouvelle chance avec les Verts.

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1- Se trouve en Tunisie - Projectile du canon. 2- Grand perroquet brésilien - Frisé à large plis. 3- Lieu où l'on expose les cadavres non identifiés - Pareil. 4- Contient 365 jours - Genre de théâtre. 5- Vigoureuse - Volcan italien (inversé). 6- A la possibilité - Eliminée. 7- Unité de mesure de langueur - Souri. 8- Numéral - Chanteur juif d'origine algérienne. 9- Qui n'est ni pour, ni contre - Fils de Noé. 10- Personne - Idiote.

VERTICALEMENT

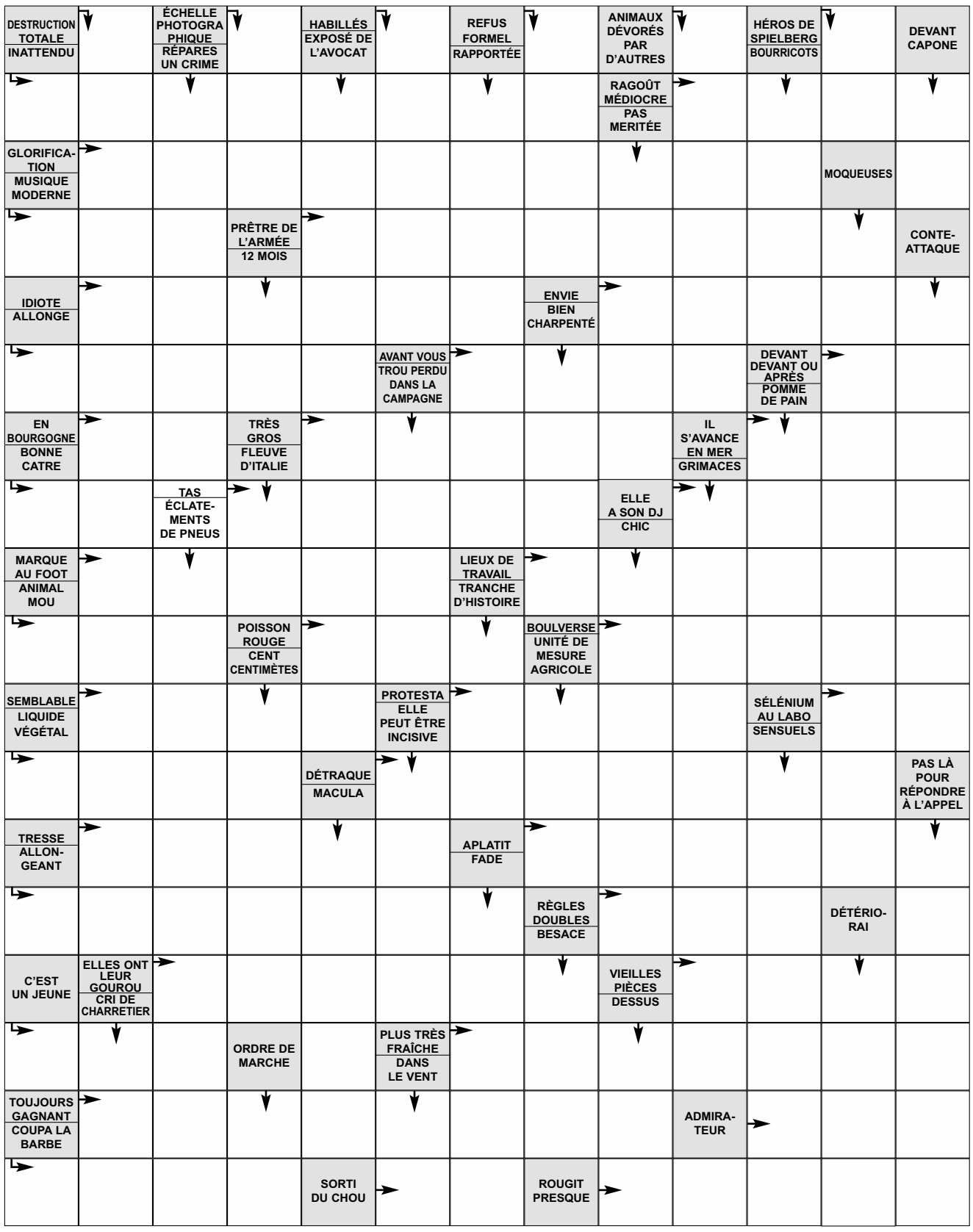
1- Navigateur portugais - Nom de fruit. 2- Ancienne marque de voiture - Clair. 3- Unité de mesure de pression - Bruit qui court publiquement. 4- Savoure - Règle. 5- Repas - Trois fois. 6- Provenue - Garnis. 7- Note de musique (inversé) - Manquer. 8- Gaz combustible en bouteille - La forme d'être «est» en allemand. 9- Nommé (inversé) - Couplet de trois vers. 10- Petite table de sculpteur - Emotion (inversé).

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Prottestant **Prautestant** **Protestant** **Protestan**	**Cynegétique** **Cynégetique** **Cinégétique** **Cynégétique**
Licenciement **Lisenciment** **Lissenciement** **Licenceiment**	**Plénipotentiaire** **Plenipotentiaire** **Plénipotantiaire** **Plénipotentière**

Les mots fléchés



BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :
Rongeur familier

ABONDANCE	EUROPE	RÉSINEUSE
AGUICHEURS	EXTENSION	SABRE
ALERTE	FORTUIT	SAFRAN
ALLUMETTE	GUÉRILLA	SAGESSE
AMPÈRE	IGNARE	SORBET
ARTIFICIEL	IMPRIMERIE	SORCIÈRE
BASCULE	INTERNE	SPORT
BLEUET	IRRIGATION	STRESS
BRIÈVEMENT	LAITAGE	TAON
CARACTÈRE	LAMA	TÉMÉRITÉ
COÛT	LITRE	TORRENT
CRAMPE	MÉDUSER	TOURISME
DÉPAYSER	NOURRISSON	TROP
DIESEL	PERDU	ULTIME
ECOT	PESENTEUR	VÉGÉTARIEN
ECRU	RADICELLE	VELOUTÉ
ENCOLURE	RÂPÉ	VERMICELLE
ESTUAIRE	RASCASSE	VESSIE
ETALAGE	REINETTE	

I	M	P	R	I	M	E	R	I	E	E	R	E	T	C	A	R	A	C	N
H	E	S	O	R	C	I	E	R	E	E	R	U	L	O	C	N	E	E	O
E	E	M	E	R	U	C	S	R	T	E	S	A	D	T	T	O	I	E	U
T	T	P	S	R	E	S	R	T	A	O	T	I	M	N	A	R	U	X	R
I	A	F	C	I	E	N	E	A	B	D	E	T	E	P	A	O	M	T	R
R	L	E	O	R	R	M	O	R	M	S	I	R	E	T	E	E	N	E	I
E	A	S	T	R	U	U	E	M	E	P	R	C	E	N	D	R	R	N	S
M	G	S	O	L	T	U	O	L	A	O	E	G	E	U	I	A	E	S	S
E	E	N	L	R	D	U	E	T	T	M	E	E	S	L	N	E	S	I	O
T	R	A	O	R	B	T	I	S	T	V	T	E	I	G	L	P	R	O	N
E	U	E	E	I	R	E	A	T	L	N	R	E	I	S	O	E	G	N	E
S	E	P	R	E	T	G	T	E	E	E	E	E	U	R	S	U	S	E	C
U	T	E	L	I	E	A	I	E	T	G	L	M	T	E	E	E	S	N	N
E	N	A	P	S	A	C	G	U	M	U	A	E	E	R	L	A	V	R	A
N	A	E	S	O	I	U	O	I	C	I	R	T	I	V	F	B	L	E	D
I	S	E	C	F	R	L	T	S	R	T	T	L	I	R	E	A	T	T	N
S	E	E	I	O	E	U	A	S	I	R	L	L	A	A	M	I	R	N	O
E	P	T	R	V	T	B	E	L	E	A	I	N	U	A	L	O	R	I	B
R	R	E	S	S	A	C	S	A	R	R	E	S	Y	A	P	E	D	B	A
A	G	U	I	C	H	E	U	R	S	E	L	L	E	C	I	M	R	E	V

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

UNIE - TOLERERA - ALTERNATIVES - APLANI - GENETS - TU - VEAU - CREE - LESAI - SEVIT - N - INEPTE - PUCE - ECOEURE - REER - RN - SERIE - RER - HANNETON - RAME - BIO - SI - NA - IS - GESTE - DRUIDES - TASSEE - SERA - IDEM - ESCRIMES - U - MES - O - NESS - IMPER - TISSU - E - BONIMENT - RUE - GOUTEURS - JETS.

VERTICALEMENT

INAPTE - CRABE - DUMBO - ILLUSIONNISTE - POU - TETA - ANE - NOTAMMENT - ENVIEUSE - ES - ERIE - STRIE - PRETS - SES- MU - ON - ASTEROIDES - TER - BLAGUEE - IN - RECOINS - ETE - V - RE - NU - R - ST - PRINCIPE - RAISINS - J - EVERTUERA - DEMEURE - CRETE - CREMIERES - UT - ASSENE - RESSASSEES

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- ACCRA - MENA 2- CLE - NIECES 3- RATONS - ROI 4- ES - RETRO - L 5- SODE - OUIE 6- PEUR - MUET 7- L - VERSE - AS 8- AIR - AIEULE 9- GRESIL - LIT 10- EASE - ARMEE.

VERTICALEMENT

1- ACRE - PLAGE 2- CLASSE - IRA 3- CET - OUVRES 4- R - ORDRE - SE 5- ANNEE - RAI 6- IST - MSILA 7- ME - ROUEE - R 8- CROUE - ULM 9- NEO - ITALIE 10- ASILE - SETE.

4x4 Cannibalisme - Fluorescent
Ethéromane - Monolithique

BIFFE-TOUT : MARIAGE

GEMINI 4 ARGON

Progrès technologique ou nouvelle forme d'accès contrôlé ?

Présenté le 30 septembre 2026, le nouveau modèle de Google DeepMind affiche des avancées en génie logiciel, dans les tâches agentiques et en cybersécurité. Mais son accès initial, réservé à des cyberdéfenseurs sélectionnés, soulève une question centrale : qui doit pouvoir utiliser les technologies d'intelligence artificielle les plus puissantes et à quelles conditions ? Google organise un lancement en deux temps.

Gemini 4 Argon est le nouveau modèle de frontière de Google DeepMind. Il est destiné aux tâches complexes de génie logiciel, aux workflows professionnels dans des domaines comme le droit et la finance, à l'analyse multimodale ainsi qu'à la cyberdéfense.

Son lancement ne s'accompagne, toutefois, pas d'une mise à disposition générale. Dans un premier temps, Google réserve son accès à un groupe de cyberdéfenseurs sélectionnés dans le cadre du programme Fairwind, le temps de poursuivre les évaluations et de renforcer les mécanismes de protection.

Cette restriction est présentée comme temporaire. L'entreprise prévoit d'élargir progressivement l'accès aux développeurs, aux entreprises et aux particuliers, en commençant par les clients payants de l'API et les abonnés à Google AI Ultra. Aucun calendrier précis n'a cependant été communiqué.

La tarification annoncée donne déjà une indication sur son positionnement. Durant une période introductive dont la durée n'est pas précisée, l'API devrait coûter 2 dollars par million de tokens en entrée et 10 dollars en sortie. Les tarifs passeraient ensuite respectivement à 4 et 20 dollars, avec une réduction de 95% sur les entrées mises en cache. Ces montants ne suffisent toutefois pas à évaluer le coût réel d'une mission agentique, qui peut nécessiter de multiples appels, des vérifications et l'utilisation d'outils externes.

Cette stratégie prolonge celle engagée avec Gemini 3.8 Flash Cyber, déjà réservé aux défenseurs admis dans Fairwind. Mais Argon marque un changement d'échelle : contrairement à cette variante spécialisée et économique, il s'agit d'un modèle généraliste de frontière, destiné à intervenir dans plusieurs secteurs professionnels au-delà de la seule cybersécurité.



DES CAPACITÉS RENFORCÉES POUR LES TÂCHES DE LONGUE DURÉE

Google met particulièrement en avant l'endurance agentique d'Argon, c'est-à-dire sa capacité à conduire une mission complexe sur de nombreuses étapes. Un agent de programmation peut ainsi explorer un dépôt de code, modifier plusieurs fichiers, exécuter des tests, analyser les erreurs et poursuivre son travail. Un agent de recherche peut, de son côté, croiser des documents, des tableaux et des données visuelles avant de produire une synthèse.

La performance ne se mesure donc plus seulement à la qualité d'une réponse isolée, mais aussi à la capacité du système à poursuivre un objectif, à mobiliser des outils et à corriger ses interventions.

Google annonce une limite de sortie portée à un million de tokens, contre 64 000 auparavant. Ce plafond de génération, à distinguer de la fenêtre de contexte, permet d'envisager des séquences de travail plus longues. Il peut cependant augmenter les coûts et les risques d'erreur. Un volume de sortie supérieur ne garantit ni la pertinence des résultats ni la réussite de la mission.

Pour illustrer ces capacités, Google cite plusieurs réalisations internes. Des agents Argon auraient contribué à des migrations de bases de code C et C++ vers Rust, notamment sur le noyau Zircon de Fuchsia, qui dépasse les 800 000 lignes de code.

D'autres interventions auraient permis d'identifier des optimisations susceptibles de libérer plus de 300 Tio de mémoire dans les centres de données de l'entreprise, avec un potentiel estimé entre 500 Tio et 1 Pio. Ces résultats restent néanmoins des études de cas communiquées par Google et ne constituent pas des évaluations indépendantes.

CAPACITÉS ET CONTRAINTES : CE QU'IL FAUT RETENIR

Positionnement : modèle généraliste de frontière destiné au développement logiciel, aux tâches professionnelles, à l'analyse multimodale et à la cyberdéfense.

Travail agentique : capacité à enchaîner des opérations complexes, à utiliser des outils et à corriger les résultats intermédiaires.

Volume de génération : jusqu'à un million de tokens en sortie, contre 64 000 auparavant.

Cyberdéfense : détection, validation et correction de vulnérabilités, ainsi que tests d'intrusion autorisés.

Accès initial : réservé à des partenaires sélectionnés dans le cadre du programme Fairwind.

Sécurité : refus des usages nuisibles, évaluations internes et externes, résistance aux injections indirectes et surveillance des actions.

Tarification : 2 dollars par million de tokens en entrée et 10 dollars en sortie durant la période introductive, puis respectivement 4 et 20 dollars.

Disponibilité : ouverture progressive annoncée, sans calendrier précis.

Transparence : un document d'évaluation est disponible, mais aucune fiche consacrée à Argon ne figurait encore dans le catalogue public consulté le 4 octobre 2026.

Fairwind : l'identité et les garanties comme conditions d'accès.

CONTRÔLE, PERMISSIONS ET TRAÇABILITÉ

Le programme Fairwind ne fonctionne pas comme une simple liste d'attente commerciale. Google affirme collaborer avec plus de 650 partenaires dans le monde, mais seuls certains bénéficient d'un accès exclusif à Argon. Les organisations prioritaires comprennent les autorités publiques de cybersécurité, les opérateurs d'infrastructures critiques, les plateformes technologiques essentielles et certains laboratoires universitaires spécialisés dans l'évaluation défensive.

Les candidats sont soumis à une vérification de leurs antécédents en matière de sécurité et de leurs pratiques éthiques. Une fois admises, les organisations doivent limiter l'utilisation du modèle à leurs équipes internes chargées de la cybersécurité, de la réponse aux incidents et des tests d'intrusion.

Elles sont également tenues d'appliquer des mesures strictes : authentification individuelle, authentification multifacteur résistante au phishing, contrôle des accès et traçabilité des activités. Le partage, la revente et la redistribution du modèle sont interdits.

Certaines tâches à double usage restent autorisées dans un cadre défensif ou académique dûment encadré, notamment la simulation de menaces, la rétro-ingénierie et l'analyse de logiciels malveillants. En revanche, la création de programmes destinés à des activités malveillantes demeure proscrite.

Google indique, par ailleurs, que l'accès direct au modèle hébergé dans Gemini Enterprise peut bénéficier d'une politique de conservation nulle des données, une garantie importante pour les organisations manipulant des informations sensibles.

Ce dispositif fait de la gouvernance de l'accès un élément central de la sécurité. L'identité de l'organisation, le rôle de l'utilisateur, la finalité de la mission et les permissions accordées deviennent déterminants. Il ne supprime cependant pas tous les risques : un compte peut être compromis, un utilisateur autorisé dépasser son mandat ou une organisation manquer à ses obligations. L'admission constitue donc le point de départ d'une surveillance continue, et non une garantie absolue.

UN ENJEU QUI DÉPASSE LA CYBERSÉCURITÉ

Dans la sécurité informatique, la rapidité d'intervention est déterminante. La découverte d'une vulnérabilité déclenche une course entre son identification, sa correction et son éventuelle exploitation. En accordant une avance aux défenseurs, Google entend leur permettre de sécuriser les systèmes avant que des capacités comparables ne soient diffusées plus largement.

Argon peut être utilisé seul ou associé à CodeMender, l'agent de Google destiné à organiser la recherche et la correction des vulnérabilités. L'entreprise cite également l'exemple de Wiz, qui utilise déjà le modèle dans le cadre de son initiative Scan for Good. Argon aurait notamment permis d'identifier une vulnérabilité critique susceptible d'exposer des données personnelles dans un logiciel de santé utilisé par des établissements hospitaliers.

Cette expérience illustre le potentiel de la détection automatisée des failles, mais ne renseigne pas sur le nombre de systèmes examinés, le taux de faux positifs ou l'ampleur du travail humain nécessaire à la validation et à la correction.

Au-delà de ses performances techniques, Gemini 4 Argon illustre ainsi une évolution dans la gouvernance de l'intelligence artificielle. L'accès aux modèles les plus avancés ne dépendrait plus uniquement de critères commerciaux, mais également de l'identité des utilisateurs, de leurs missions et des garanties qu'ils peuvent fournir.

Cette approche pose une question fondamentale : comment concilier la sécurité des usages, le contrôle des technologies les plus sensibles et la démocratisation de l'intelligence artificielle ?

Source : aivancity.ai

CRÉSUS

CRÉSUS # 2289 DU MARDI 3 NOVEMBRE 2026

SÉCURITÉ HYDRIQUE

Un vaste réseau de transfert lancé

Plus de neuf millions d'habitants bénéficieront de trois projets stratégiques pour renforcer la sécurité hydrique nationale à l'horizon 2050.



Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a procédé, hier, depuis la wilaya de Tlemcen, au lancement des travaux de la première tranche de trois projets stratégiques de raccordement des stations de dessalement de l'eau de mer de Tlemcen, Mostaganem et Chlef. Inscrites dans le cadre du renforcement de la sécurité hydrique nationale, ces infrastructures devraient permettre d'améliorer l'approvisionnement en eau potable de plus de neuf millions d'habitants à l'horizon 2050.

Cette opération, qui coïncide avec la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution de libération nationale, s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du président de la République visant à diversifier les ressources hydriques et à garantir la pérennité de l'approvisionnement en eau potable.

Ces trois projets constituent un maillon essentiel de la stratégie nationale de dessalement de l'eau de mer. Leur objectif est d'assurer le transfert de l'eau produite dans les stations côtières vers les régions de l'intérieur du pays, à travers la réalisation d'infrastructures hydrauliques intégrées comprenant des conduites de transfert, des stations de pompage et des réservoirs de stockage.

Un réseau de plus de 250 km

Couvrant un réseau géographique de plus de 250 km, ces infrastructures permettront également de renforcer les capacités de stockage et de distribution, tout en améliorant la continuité du service public de l'eau. Leur réalisation est confiée à l'Algérienne des eaux (ADE), sous la supervision du ministère de l'Hydraulique, avec la participation d'entreprises nationales spécialisées, notamment le groupe Cosider et les entreprises du groupe Gerhyd.

Le premier projet concerne le raccordement de la station de dessalement de Tlemcen, avec une enveloppe financière de 66,87 milliards de dinars. Destiné à renforcer l'approvisionnement en eau potable dans les wilayas de Tlemcen et de Sidi Bel-Abbès, il prévoit, dans sa première tranche, la réalisation de plus de 105 km de conduites, de trois stations de pompage et de deux réservoirs d'une capacité totale de 75 000 m3. À terme, cette infrastructure devrait bénéficier à environ 2,2 millions d'habitants à l'horizon 2050.

Le deuxième projet, consacré au raccordement de la station de dessalement de Mostaganem, mobilise une enveloppe de 55,15 milliards de dinars. Il concerne les wilayas de Mostaganem et de Relizane et prévoit la réalisation d'environ 110 km de conduites de transfert, de trois stations de pompage et de quatre réservoirs de stockage. Il permettra de renforcer l'approvisionnement en eau potable au profit de près de 2,9 millions d'habitants.

Quant au troisième projet, relatif à la station de dessalement de Chlef, il bénéficie d'une enveloppe financière de 97,35 milliards de dinars. Concernant les wilayas de Chlef, Aïn Defla et Médéa, il prévoit, dans sa première tranche, la réalisation de plus de 233 km de conduites, de 4 stations de pompage et de 8 réservoirs. Cette infrastructure devrait répondre aux besoins de près de quatre millions d'habitants à l'horizon 2050, en élargissant notamment l'accès à l'eau dessalée dans les régions intérieures.

DES INFRASTRUCTURES MODERNES ET DURABLES

Au-delà de l'extension des réseaux de transfert, les trois projets intègrent des systèmes modernes de gestion et de surveillance à distance, ainsi que des dispositifs de protection cathodique destinés à prévenir la corrosion des installations métalliques et à garantir la durabilité des équipements.

À travers ces investissements, les pouvoirs publics entendent ainsi dépasser la seule augmentation des capacités de production des stations de dessalement, en assurant leur raccordement effectif aux réseaux de transport, de stockage et de distribution. Une démarche qui vise à mieux répartir les ressources hydriques entre les régions, à atténuer les effets du stress hydrique et des fluctuations climatiques et à consolider durablement la sécurité hydrique du pays.

R. N.

INAUGURATION DU SIÈGE DU HAUT-CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE À L'ÉTRANGER

Un atout pour l'Algérie

Le siège du Haut-Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger a été officiellement inauguré, hier, à Ben Aknoun, à Alger. Cette nouvelle structure vise à renforcer les passerelles de communication et de coopération entre les compétences scientifiques algériennes établies à l'étranger et celles exerçant dans le pays, conformément aux engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La cérémonie d'inauguration a été présidée par le secrétaire général de la Présidence de la République, Abdallah Moundji, en présence du coordinateur du Haut-Conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, le professeur Elias Zerhouni, et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. La mise en place de ce siège constitue une nouvelle étape dans le processus de structuration et de mobilisation des compétences scientifiques nationales établies à l'étranger. Elle traduit la volonté des pouvoirs publics de valoriser le potentiel intellectuel et scientifique de la diaspora algérienne et de favoriser sa contribution aux efforts de développement du pays. À travers cette institution, l'objectif est notamment de consolider les échanges entre les chercheurs algériens, de promouvoir le partage des connaissances et de faciliter les initiatives de coopération scientifique et technologique entre les compétences établies à l'étranger et les institutions nationales.

PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE

16 millions de litres attendus à Bejaia

Les prévisions de la production de l'huile d'olive dans la wilaya de Bejaia sont estimées à près de 16 millions de litres au titre de la saison oléicole 2026/2027, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Le directeur des services agricoles, Mohamed Boutiba Benkelaouz, a indiqué à l'APS, que les prévisions ont été portées à 16 millions de litres de l'huile d'olive pour l'actuelle saison, dont le coup d'envoi de la campagne de cueillette a été donné le 29 octobre dernier à partir de la commune de Bouhamza. La wilaya compte une superficie oléicole de 57.000 hectares, représentant 12% du verger oléicole national et près de 45 % de la superficie agricole locale, a précisé le responsable du secteur. Un programme de plantation de 100.000 oliviers sur une superficie de 230 hectares a été réalisé durant la saison 2025/2026, pour un montant de 470 millions de DA, a-t-il ajouté. Le secteur compte également 393 huileries, dont 133 semi-automatiques, 100 à chaine continue et 160 huileries traditionnelles, pour une capacité globale de trituration estimée à 2.260 quintaux d'olive par heure, a indiqué le DSA. Le soutien à l'ouverture d'huileries modernes se poursuit à travers les crédits agricoles accordés par les pouvoirs publics, a indiqué le même responsable, précisant que plusieurs demandes de financement sont en cours d'examen par les services concernés. S'agissant des perspectives du secteur, M. Boutiba Benkelaouz a indiqué que la DSA mise sur le renouvellement et l'intensification des vergers oléicoles, ainsi que le développement de l'irrigation, afin d'améliorer la productivité des oliviers. Il a également souligné la nécessité de moderniser et d'étendre les huileries à travers la wilaya qui compte 160 unités traditionnelles, ainsi que de promouvoir l'huile d'olive locale sur les marchés national et international. Le directeur des services agricoles a assuré que les superficies oléicoles touchées par les incendies feront l'objet de programme de plantation et de réhabilitation des vergers dans le cadre des mesures d'indemnisation. Par ailleurs, une rencontre avec les professionnels de la filière oléicole de la wilaya, durant laquelle plusieurs questions liées au développement de la filière seront abordées, est prévue prochainement, note le DSA.

PARLEMENT MAROCAIN

L'APS fustige une mise en scène démocratique

L'agence Algérie Presse Service (APS) a publié une dépêche particulièrement critique à l'égard des autorités marocaines, dénonçant une mise en scène politique autour de la convocation des deux chambres du Parlement marocain pour examiner les répercussions du dernier vote au Conseil de sécurité de l'ONU sur la question du Sahara occidental. Dans cette dépêche, l'APS qualifie cette initiative de «mascarade politique», estimant qu'elle vise à donner l'image d'un fonctionnement démocratique des institutions marocaines, alors que les véritables pouvoirs demeurent, selon elle, concentrés entre les mains du roi.

L'agence considère que cette réunion intervient dans un contexte marqué par un revers diplomatique du Maroc aux Nations unies, après l'échec de la tentative visant à imposer le plan d'autonomie comme base de règlement de la question du Sahara occidental. Elle fait notamment référence au projet de résolution américain qui s'est heurté au veto russe.

Selon l'APS, cette initiative chercherait à détourner l'attention de l'opinion publique marocaine de cet échec diplomatique, en reproduisant un mécanisme institutionnel présenté comme inspiré de la récente réunion des deux chambres du Parlement algérien, qui avait autorisé le déploiement de forces militaires au Niger pour protéger les intérêts suprêmes du pays.

La dépêche met également en cause le rôle d'André Azoulay dans cette démarche, qu'elle présente comme une opération de communication destinée à mettre en scène un fonctionnement démocratique des institutions marocaines.

L'APS estime, par ailleurs, que le Parlement marocain ne dispose pas d'une autonomie réelle face au pouvoir royal et que la consultation des deux chambres ne constitue pas une obligation juridique imposée au roi par les textes en vigueur.

Cette démarche est ainsi présentée par l'agence comme une tentative de masquer la concentration des pouvoirs au sein du palais royal derrière une apparence de pluralisme institutionnel, dans un contexte de tensions diplomatiques persistantes autour du dossier sahraoui.